

# ARCHITECTURE D'UNE CLASSIFICATION DE L'OPPOSITION PARTISANE A L'INTEGRATION EUROPEENNE: UNE PROPOSITION CONTEMPORAINE

L'intensité de l'opposition partisane à l'Union européenne s'est radicalement accrue avec la consolidation de l'Intégration européenne dans les années 1990, et notamment l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht en 1993. Si la virulence est une caractéristique commune de cette opposition partisane, cette dernière est cependant profondément hétérogène, tant dans sa nature que dans son degré. Se voulant une proposition d'architecture de l'opposition partisane à l'Intégration Européenne, ce mémoire fait un argument en trois temps en s'appuyant sur une analyse comparative des partis du Freiheitliche Partei Österreichs en Autriche, du Perussuomalaiset en Finlande, du Front National en France, du Fial Demokraták Szövetsége-Magyar Polgári Szövetség et du Jobbik Magyarországért Mozgalom en Hongrie.

Premièrement, il propose de distinguer l'opposition politique de l'opposition économique pour mieux évaluer l'évolution de l'opposition partisane à l'idée d'Europe et à la construction européenne. Deuxièmement, il affine cette catégorisation en distinguant le degré d'opposition entre les partis eurosceptiques et les partis europhobes pour mieux comprendre la diversité des oppositions partisans vis-à-vis de l'Union européenne. Finalement, la capacité effective d'influencer l'agenda gouvernemental doit être prise en compte comme troisième élément de l'architecture. Ce mémoire propose deux types d'accessions au pouvoir, entre l'accession directe et l'accession indirecte, et ce, afin de mieux saisir la portée politique sur le plan national des différents partis s'opposant à l'Union européenne.

# Table des matières

Introduction.....	2
Section 1 : Cadre analytique	
Nature de l'opposition.....	9
L'opposition politique.....	9
L'opposition économique.....	11
Degré de l'opposition.....	12
Introduction du concept d'Euroscepticisme.....	13
Hard et soft euroscepticisme.....	14
Eurosceptique et eurorejts.....	15
La multidimensionnalité de l'opposition.....	16
Possibilité d'accéder au pouvoir.....	18
Accession directe.....	19
Diffusion sur l'agenda national.....	20
Section 2 : Méthodologie	
Opérationnalisation de la nature de l'opposition à l'Union européenne.....	21
Opérationnalisation du degré d'opposition à l'Union européenne.....	22
Opérationnalisation de l'accession directe et indirecte au pouvoir.....	23
Sélection des cas et sources .....	24
Section 3 : Raison et degré d'opposition à l'UE : de l'économie à la politique, entre euroscepticisme et europhobie	
Le Freiheitliche Partei Österreichs: entre une faible opposition politique et une opposition économique ponctuelle.....	28
Le Perussuomalaiset : entre une faible opposition politique et une forte opposition économique.....	29
Le Front National : une très forte opposition politique et économique.....	31
La Fial Demokraták Szövetsége-Magyar Polgári Szövetség ou l'absence d'opposition politique et économique.....	33
Le Jobbik Magyarországért Mozgalom : entre une très forte opposition politique et une absence d'opposition économique.....	36
Discussion comparative.....	38
Section 4 : Entre une accession directe et une accession indirecte au pouvoir	
Des possibilités limitées d'accession directe au pouvoir.....	41
Accession indirecte : diffusion des idées sur l'UE sur le plan national.....	44
Discussion comparative.....	47
Conclusion.....	50
Annexe.....	54
Annexe II.....	55
Bibliographie.....	56

Jean Monnet déclarait en 1943 durant son exil à Alger que l'Europe fédérale serait un vecteur de paix sur le continent, et ce, à l'inverse d'une Europe des nations souveraines (Leparmentier, 2012). Suite à l'expérience des guerres mondiales, l'idéal européen s'est construit autour de l'idée d'une réunification des peuples en passant outre les nations qui les abritaient, et ce, dans la mesure où ces dernières étaient perçues comme étant vectrices de guerres. De manière plus pragmatique, la construction européenne s'est également construite à travers la volonté affichée de favoriser le développement économique des pays membres et de renforcer les échanges économiques entre eux. C'est donc à travers une dimension politique et une dimension économique que fut créée la Communauté économique européenne en 1957.

Cette construction européenne a suscité de nombreuses oppositions qui ont été fortement recensées dans la littérature depuis les années 1990. Celle-ci a principalement documenté l'opposition de certains partis politiques à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE) (notamment : Batory, 2001 ; Geyer et Swank, 1997 ; Kite, 1996 ; Stawarska, 1999 ; Szczerbiak, 2000) et l'opposition de certains partis au renforcement de l'intégration européenne (notamment : Marks et Wilson, 2000 ; Szczerbiak et Taggart, 2000). L'opposition à l'intégration européenne s'est développée et transformée au fil du développement européen et trois principaux jalons sont soulignés: l'opposition à l'adhésion de nouveaux pays à l'UE dans les années 1990, l'opposition à la ratification du traité de Maastricht en 1992 et l'opposition à une possible entrée dans l'UE des pays d'Europe centrale et orientale suite à l'éclatement du bloc communiste en 1991. Du côté de l'opinion publique, Taggart (1998, p. 367) souligne que la perception négative de l'UE au sein de l'opinion publique a doublé entre 1991 à 1995, à l'heure de la ratification du traité de Maastricht et du transfert de certains pouvoirs nationaux à l'UE. Le traité de Maastricht a entraîné une vague d'euroscpticisme sans précédent, basé sur la défense de la communauté nationale (Hooghe, 2007). Ainsi, le

traité de Maastricht est devenu le vecteur de la forte opposition à l'Europe dans les années 1990 qui a pris la double forme d'une opposition partisane et d'un sentiment anti-européen au sein de l'opinion publique. Cette double opposition semble mutuellement se renforcer et Williams et Spoon (2015) avancent que plus l'opinion publique s'oppose à l'UE et plus les partis politiques ont tendance à répondre à ce sentiment public dans leur discours sur l'UE. En retour, ce discours critique face à l'UE reçoit un fort soutien et les partis politiques l'exprimant gagnent en popularité électorale lors d'élections domestiques.

Si l'opposition à l'intégration européenne a progressé depuis Maastricht, son développement ne s'est pas fait de manière uniforme, et l'on peut en distinguer deux principaux types : l'opposition politique et l'opposition économique. La défense de la souveraineté nationale a été un vecteur idéologique de nombreux opposant à l'UE. Ainsi, le degré d'opposition à l'UE est plus fort chez les partis nationalistes, notamment parce qu'il découle d'une vision idéologique et non purement stratégique de victoire électorale (Rovny, 2004). En outre, l'opposition politique s'ajoute à l'opposition initiale de certains partis vis-à-vis de l'intégration économique européenne et le développement d'un marché commun (Gabel, 1998). Cette vague d'opposition à l'UE s'est étendue dans les années 2000 puis après 2010 avec pour vecteurs : la ratification du traité de Lisbonne, la hausse des problèmes économiques au sein de l'UE (et plus particulièrement au sein de la zone euro) et la hausse des problèmes liés à l'immigration dans les pays membres de l'UE (principalement dans les partis de la droite radicale).

Les partis porteurs de cette opposition ne sont pas non plus uniformes et varient fortement selon les pays et le temps et le type de parti politique (Taggart, 1998). Cela peut autant être des partis populistes que de partis néo-fascistes, de partis agraires, de partis d'extrême gauche, de partis libéraux, de partis religieux, de partis ethno-régionalistes ou encore plus simplement de partis de niche anti-UE. Certains partis sont des nouveaux venus

sur la scène politique dont l'émergence a été portée principalement par leur opposition à l'Europe, alors que d'autres sont des partis politiques ancrés sur la scène politique depuis plus longtemps et captent l'opposition à l'Europe pour l'intégrer dans leur plateforme idéologique existante et se donner un second souffle électoral. Cette discontinuité géographique (entre les pays), politique (entre les partis) et temporelle témoigne de la complexité des sentiments anti-européens. Si la finalité est bien souvent la même, à savoir un rejet ou la remise en question de l'UE, les motivations sont bien souvent différentes.

Si deux grands types de motivations peuvent être distingués – économique et politique –, les thèmes focalisateurs du rejet ou une remise en question de l'UE varient également. Sur le plan politique, les partis agraires vont s'opposer davantage à la politique agricole commune (PAC) alors que les partis néo-fascistes vont s'opposer à l'ingérence politique de l'UE dans la sphère nationale. Les partis populistes vont s'attacher à rejeter une Europe trop technocratique et pas assez proche du peuple et de ses préoccupations alors que les partis religieux vont, par exemple, davantage critiquer la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) concernant la gestation pour autrui (GPA). Sur le plan économique, les partis d'extrême gauche vont critiquer les politiques trop libérales de l'UE ou encore le projet de traité de libre-échange transatlantique. Certains partis libéraux vont critiquer la politique économique commune alors les partis de droite radicale vont davantage se concentrer sur la présence de travailleurs détachés dans leur pays (directive 96/71/CE). En outre, l'intensité de l'opposition varie aussi entre ces différents partis. Certains, plus radicaux, sont portés à rejeter l'ensemble de la construction européenne, alors que d'autres ne rejettent qu'une partie de la construction européenne.

Compte tenu de la montée de l'opposition à l'UE depuis les années 1990, de l'appréhension complexe de cette opposition de par ses divergences quant à sa nature et à son degré, l'enjeu se pose d'analyser de manière systématique les différentes facettes de

l'opposition partisane afin d'en mieux cerner les raisons et le degré, ainsi que sa possible portée politique sur le plan national.

Analysant les discours de cinq partis politiques en Autriche, en Finlande, en France et en Hongrie, ce mémoire soutient l'argument que l'hétérogénéité de l'opposition partisane vis-à-vis de l'UE découle de dynamiques nationales assez disparates autant sur le plan politique qu'historique. Pour mieux comprendre cette opposition, il faut la catégoriser sur deux axes : politique et économique. Ces deux axes semblent à eux-seul regrouper la majorité des oppositions formulées à l'égard de l'UE. Cette catégorisation doit ensuite être affinée en fonction du degré d'opposition : euroscepticisme ou europhobie. Il s'agit de deux degrés d'intensité différents, l'euroscepticisme étant d'une intensité moins forte que l'europhobie. Le premier qualifie principalement les partis qui ne souhaitent pas que leur pays se retire de l'UE, mais qui s'opposent fortement à la direction prise par l'UE depuis de nombreuses années. Le second, plus radical, caractérise les partis souhaitant que leur pays se retire complètement de l'UE.

Ce mémoire a trois objectifs. Le premier est de souligner la diversité dans l'opposition partisane à l'UE et d'analyser les différents vecteurs d'opposition partisane envers l'UE. Dans cette partie, nous souhaitons voir si les partis étudiés s'opposent à l'UE pour des raisons politiques, des raisons économiques ou les deux. Cette partie nous permettra d'identifier la nature de l'opposition de certains partis politiques vis-à-vis de l'UE. L'importance de cette partie réside dans sa capacité à donner une orientation à une forme d'opposition qui peut sembler à bien des égards assez disparate.

Le second objectif est de mesurer le degré d'opposition de ces différents partis. Nous souhaitons voir la position des différents partis analysés vis-à-vis de l'UE. Cela ira d'un simple scepticisme vis-à-vis de l'UE à un rejet catégorique. Cette partie nous permettra de mieux comprendre l'intensité de l'opposition des différents partis étudiés. Après avoir

déterminé l'orientation des partis, nous pourrions comprendre les limites de l'opposition à l'UE des différents partis étudiés.

Le troisième objectif de notre travail est de définir la possible accession au pouvoir des partis étudiés ou de leurs idées. Il s'agira de voir en fonction des systèmes politiques présents dans les différents pays étudiés si lesdits partis peuvent arriver au pouvoir de manière unilatérale, au sein d'une coalition ou si leurs idées peuvent être reprises par des partis pouvant accéder au pouvoir. Cette partie nous permettra de mieux situer les partis politiques étudiés sur le plan national, et ce, en prenant en compte le système politique et l'électorat.

Cette étude analyse l'opposition de cinq partis : le Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ), le Perussuomalaiset (PS), le Front National (FN), la Fialtal Demokraták Szövetsége-Magyar Polgári Szövetség (Fidesz-MPSz) et le Jobbik Magyarországért Mozgalom (Jobbik). Ils ont été sélectionnés selon des critères attrayant à la taille des partis. Celle-ci étant mesurée à travers leur dernier résultat électoral lors d'une élection nationale (législative ou présidentielle dans le cas français). Notre analyse montre que le FPÖ, la Fidesz-MPSz et le Jobbik s'opposent à l'UE principalement pour des raisons politiques, le PS principalement pour des raisons économiques, et finalement le FN pour les deux. Concernant le degré d'opposition, notre analyse souligne que le FPÖ, le PS et le FN peuvent être qualifiés d'eurosceptiques, que le Jobbik peut être qualifié d'europhobe et que la Fidesz-MPSz ne rentre dans aucune de ces deux définitions. Cette étude soutient que ces partis pourraient accéder de manière directe ou indirecte au pouvoir. Ainsi, nous postulons que le FPÖ et le PS pourraient arriver au gouvernement au moyen d'une coalition, et que le FN et le Jobbik ne pourront vraisemblablement pas accéder au gouvernement. Ajoutons que dans la mesure où la Fidesz-MPSz est actuellement majoritaire en Hongrie, ce parti s'exclut de la compétition. Néanmoins, l'élément qui nous semble être le plus pertinent dans l'ensemble des pays étudiés est relatif à une reprise à une possible reprise des idées par d'autres partis politiques, et ce

notamment en raison d'une certaine demande de la part de l'électorat. Les idées concernant l'UE de ces différents partis pourraient être reprises par d'autres partis politiques qui seraient susceptibles d'accéder plus facilement au pouvoir.

La contribution de ce mémoire est double. Sur le plan analytique, ce travail permet de faire avancer la recherche concernant les concepts liés à la nature des oppositions et aux degrés d'oppositions des partis politiques vis-à-vis de l'UE. Sur le plan empirique, ce travail mettra davantage en lumière les types d'oppositions relatives à certains partis politiques précis qui ont été assez peu étudiés, notamment le Perussuomalaiset et le Jobbik Magyarországi Mozgalom. De plus, pour la première fois, il établira une classification de l'opposition à l'intégration européenne entre cinq partis politiques précis. Pour ce faire, nous présentons la nature de leur opposition et leur degré d'opposition. Il permet également d'avoir des résultats sur la possibilité des différents partis étudiés d'accéder directement ou indirectement au pouvoir.

La première partie du mémoire se penche sur les divers concepts utilisés dans le cadre de ce travail. Les concepts sont abordés de manière binaire entre la nature politique et économique de l'opposition à l'intégration Européenne, l'euroscpticisme et l'europhobie, et enfin entre l'accession directe et l'accession indirecte au pouvoir. La deuxième partie se concentre sur l'aspect méthodologique et propose divers critères d'opérationnalisation entraînant la création de diverses variables et indicateurs. Dans la troisième partie, nous déterminons la nature de l'opposition et les degrés d'opposition des différents partis étudiés vis-à-vis de l'UE. Les deux différences sur le plan de la nature et du degré d'opposition sont discutées de manière systématique pour les cinq partis étudiés. Par la suite, nous analysons leur possibilité d'accéder directement ou indirectement au pouvoir. Cette classification a pour but de mieux saisir la portée politique sur le plan national de l'opposition à l'UE soulevé par les différents partis étudiés. Dans la conclusion, nous présentons brièvement les résultats

obtenus et nous revenons sur notre hypothèse de recherche. De plus, nous ouvrons une piste de réflexion qui permettrait d'avoir des résultats plus précis sur l'impact des différentes politiques de l'UE sur la contestation des pays membres de l'Union.

## **SECTION 1 : CADRE ANALYTIQUE**

Dans un premier temps, nous définissons les deux types d'oppositions que nous analysons dans le cadre de ce travail, à savoir l'opposition de type politique et l'opposition de type économique vis-à-vis de l'UE. Dans le deuxième, nous définissons les deux degrés d'oppositions qui sont analysés dans ce travail, à savoir une opposition de type conditionnelle (eurosceptique) et une opposition de type inconditionnelle (europhobe) à l'UE. Enfin, dans le troisième nous discutons les possibilités pour les partis étudiés d'arriver au pouvoir de manière directe et de manière indirecte.

### **NATURE DE L'OPPOSITION**

Afin de définir le type d'opposition des partis politiques étudiés vis-à-vis de l'UE nous nous concentrons sur deux oppositions majeures : politique et économique (Kopecky et Mudde, 2002 ; Taggart et Szczerbiak, 2001). Si cette double opposition est mentionnée dans la littérature, elle reste faiblement définie dans la littérature. Cette faiblesse conceptuelle est en partie le résultat du fait que l'étude de la construction européenne a été principalement conduite par deux courants, le courant politologique et le courant économiste (Leboutte 2008), et l'histoire de l'UE oscille entre une histoire politique et une histoire économique.

#### L'opposition politique

Dans le cadre de notre travail, nous définissons la notion d'opposition politique comme étant une forme d'opposition qui se concentre principalement sur le fonctionnement politique et institutionnel de l'UE. Ainsi, ce sont les prérogatives politiques ainsi que le mode de fonctionnement de l'UE qui sont contestés. Sur le plan historique, notons qu'avec le temps et les élargissements successifs, l'UE s'est davantage orientée vers une Europe plus politique. D'ailleurs, c'est principalement la signature du traité de Maastricht le 7 février 1992 qui a entraîné une violente opposition des souverainistes européens envers la nouvelle orientation

de l'UE. C'est vraiment à partir de Maastricht qu'une dimension politique d'ampleur est ajoutée à la dimension économique propre à l'organisation depuis 1957 (De Teyssier et Baudier, 2005, p. 53). Cette dimension politique implique notamment une plus grande coopération sur le plan de la politique étrangère, de la défense, de la police et de la justice. En somme, à travers le traité, l'ensemble des fonctions régaliennes des États est davantage centralisé. D'ailleurs, le traité fusionne les différentes entités présentes pour créer une communauté unique. Par la suite, le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, a mis en place une représentation extérieure pour l'UE (à travers une personnalité juridique), un renforcement des processus démocratiques ainsi que de la notion de citoyenneté européenne, et une hausse de la force juridique de la chartre des droits fondamentaux vis-à-vis des pays membres de l'UE (sauf pour le Royaume-Uni et la Pologne). Les critiques formulées à l'égard du traité de Lisbonne portent sur le fait que sa ratification n'a pas fait l'objet d'un référendum et est ainsi passée outre le rejet par voie référendaire du traité établissant une constitution pour l'Europe (TCE) dans certains pays de l'UE. Notons que l'UE est régie uniquement par le traité de Maastricht et le traité de Lisbonne, ce pour quoi nous nous focalisons sur ces deux traités majeurs à l'UE.

On note également que de nombreux partis politiques remettent en question le rôle et le fonctionnement de la commission européenne, et ce, pour des raisons liées à son très large pouvoir (pouvoir d'exécution, de surveillance et d'initiative législative) et surtout parce que ses membres ne sont pas directement élus par les citoyens européens. Enfin, de nombreux partis politiques (souvent de droite radicale) remettent souvent en cause l'espace Schengen<sup>1</sup>, car celui-ci réduit le pouvoir national et ne permet pas de contrôler efficacement l'immigration. Ces partis perçoivent la suppression des contrôles aux frontières entre les différents pays de l'UE comme une forme de renoncement symbolique au pouvoir étatique,

---

<sup>1</sup> Néanmoins, nous reconnaissons une forte dimension économique à l'espace Schengen à travers la libre circulation des marchandises, cependant nous pensons que la dimension politique est plus conséquente.

celui-ci étant en grande partie symbolisé par le pouvoir sur les frontières. Cette réduction du pouvoir étatique est directement liée au fait que l'espace Schengen ne permet plus à de nombreux États membres de l'UE de contrôler leurs frontières. En somme, il s'agit d'une contestation visant le rôle institutionnel et le pouvoir décisionnaire de l'UE, ainsi que l'ensemble des mécanismes n'étant pas suffisamment démocratiques et ceux affaiblissant la souveraineté nationale.

### L'opposition économique

Notre seconde notion est celle de l'opposition économique. Celle-ci est clairement différente de l'opposition économique en cela qu'elle ne fédère pas les mêmes types de constatations. En effet, dans le cadre de ce travail l'opposition économique doit être comprise comme étant liée à la contestation du fonctionnement économique de l'UE et à ses implications vis-à-vis des différents pays membres. Initialement, de manière pragmatique, l'UE s'est d'abord construite à travers certains États et à travers la volonté affichée de favoriser le développement économique des pays membres. C'est à travers cette idée que fut créée la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 (De Teyssier et Baudier, 2005, p. 124). Plus tard, découlant du traité de Maastricht de 1992, on note que l'adoption des critères de convergence par l'UE est sujette à des critiques de partis politiques ne souhaitant pas avoir de contraintes économiques statuées par l'UE. Notons que ces critiques limitent par exemple le taux de déficit et le taux de la dette publique. Par la suite, la création de la BCE en 1998 et l'instauration d'une monnaie commune en 1999 (l'euro) sont critiquées pour diverses raisons. Notons que la BCE et l'euro vont de pairs dans la mesure où la première est responsable de la mise en œuvre de la politique économique liée à la monnaie unique. Sur le plan économique, notons que l'instauration d'une monnaie unique permet d'homogénéiser les politiques monétaires au sein de la zone euro. C'est justement ce qui est souvent reproché à l'euro et à la BCE, à savoir l'adoption d'une politique monétaire ne prenant pas en compte les disparités

économiques des différents pays membres de la zone euro. En somme, au sein de la zone euro, il y a une seule politique monétaire et 19 politiques économiques. Cette confusion est souvent utilisée par les partis politiques pour critiquer la monnaie unique et postuler que celle-ci est la cause du chômage qui sévit dans de nombreux pays de la zone. Ainsi, dans le cadre de notre travail, il s'agit d'une opposition contestant les intrusions de l'UE dans les économies nationales ou plus simplement les effets subits par certains pays au nom de la solidarité européenne. À titre d'exemple, notons que certains partis politiques ne souhaitent pas que leur pays paye pour aider d'autres pays de l'UE en difficulté sur le plan économique, et ainsi critique le rôle de la BCE comme garant de ces pays.

Suite à ces précisions concernant les deux types d'oppositions des partis politiques vis-à-vis de l'UE, nous allons détailler les deux degrés de celles-ci.

#### **DEGRE DE L'OPPOSITION**

Le terme d'euroscpticisme est apparu dans la presse britannique dans les années 1980 pour décrire la contestation anglaise vis-à-vis des positions économiques et politiques de l'UE (Harmsen et Spiering, 2005 ; Vasilopoulou, 2009). Par la suite, dans le contexte des années 1990 susmentionné, le terme d'euroscpticisme fut utilisé pour décrire les oppositions de certains partis vis-à-vis de l'UE (Vasilopoulou, 2009). Notons que celui-ci fut conceptualisé par Taggart (1998) afin de mieux classifier les différents partis s'opposant à l'UE. Sur le plan géographique, l'utilisation du concept se limita principalement au pays de l'Europe de l'Ouest. Assez rapidement la notion d'euroscpticisme et sa zone d'étude (géographique) ont évolué, et ce, afin d'enrichir un cadre conceptuel et des données empiriques trop limitées. Ainsi, on note qu'afin de prendre en compte la dichotomie exprimée par certains partis souhaitant un retrait pur et simple de l'UE et d'autres ne souhaitant qu'une modification de celle-ci, les notions « hard and soft euroscpticism » ou d'europhobe sont venues enrichir le cadre conceptuel déjà existant. De plus, les articles ont davantage pris en

compte les pays de l'est de l'Europe dans leur collecte de données empiriques. Ce fut notamment le cas dans les articles d'Henderson (2001), de Kopecky et Mudde (2002), de Rovny (2004), et de Taggart et Szczerbiak (2001 ; 2002 ; 2013).

Certains auteurs ont utilisé des concepts permettant de cerner les oppositions ou les questionnements de certains partis vis-à-vis de l'UE, et ce, avant la conceptualisation de Taggart (1998). Ainsi, Christensen (1996, p. 525) utilise le terme de « Euro-opponents » pour qualifier les opposants à l'intégration européenne et de « Euro-realists » pour qualifier les partis politiques souhaitant une autre intégration.

Sur le plan conceptuel, trois principales conceptualisations différentes distinguant le concept d'euro-scepticisme et celui d'europhobe sont à discuter : les conceptualisations de Taggart et Szczerbiak (2001), de Kopecky et Mudde (2002) et de Vasilopoulou (2009). Après avoir brièvement présenté celles-ci, nous tentons d'en faire la synthèse.

### Introduction du concept d'euro-scepticisme

Avant de présenter les trois conceptualisations, on note que Taggart (1998) conceptualise la notion d'euro-scepticisme sans pour autant développer une autre notion pour créer une échelle entre les degrés d'oppositions à l'UE des partis politiques. Celui-ci définit le concept de la sorte : « the idea of contingent or qualified opposition, as well as incorporating outright and unqualified opposition to the process of European integration » (Taggart, 1998, p. 366). Ensuite, afin d'étayer son propos, il adjoint la notion à quatre types de partis, ceux ayant pour unique base leur opposition à l'UE (unique enjeu), ceux ayant pour base la protestation contre le système en place (partis de protestation), ceux adoptant des positions contre l'UE si le parti dominant sur le plan national en fait de même (parti de gouvernement), et ceux ayant une forte faction s'opposant à l'Europe et à la position officielle du parti (faction au sein d'un parti) (Taggart, 1998, p. 368-369). Cette typologie permet de différencier les partis politiques et donne une meilleure idée de l'ampleur du phénomène d'euro-scepticisme au sein d'un pays,

et ce, notamment à travers la distribution des votes (Taggart, 1998, p. 374). Cependant, cette définition et l'utilisation de ce concept ont rapidement été reprises pour mesurer le degré d'opposition des partis politiques vis-à-vis de l'UE et non plus pour mesurer la place de l'opposition à l'UE au sein de cesdits partis.

### Hard et soft euroscepticisme

Premièrement et chronologiquement, on note que Taggart et Szcerbiak (2001) divisent le concept d'euroscepticisme entre le hard euroscepticisme et le soft euroscepticisme. Ils associent le premier à un rejet politique et économique de l'UE, et ce, en lien avec une objection de principe. De plus, ils précisent que ce rejet n'étant pas viable, celui-ci peut prendre la forme d'une opposition à la forme actuelle de l'UE, et ce, de manière assez large. Les auteurs notent qu'il peut s'agir d'une opposition assez large, par exemple une opposition au libéralisme, au capitalisme ou au socialisme comme un type d'idéologie liée à l'UE. Par la suite, ils définissent le soft euroscepticisme comme une forme d'opposition à l'intégration européenne telle quelle est conçue actuellement. Notons que les auteurs divisent cette notion entre une opposition économique-politique liée à l'euro ou aux institutions supranationales et une opposition liée à la défense des intérêts nationaux. Notons que les auteurs précisent que ces deux sous catégories ne sont pas exclusives. Enfin, précisons chronologiquement qu'Henderson (2001) reprend ces deux concepts (hard et soft euroscepticisme dans son article).

Cette définition permet de créer une échelle entre les types d'opposition à l'UE et permet de poser les bases d'un outil conceptuel, mais comporte des éléments assez problématiques. Ainsi, nous soutenons que ces définitions sont poreuses, car aucune de ces notions n'est exclusive. Par exemple, on note que la défense des intérêts nationaux peut être à la base d'un hard euroscepticisme autant que d'un soft, ou encore que l'opposition à la forme de l'UE et l'opposition à l'actuelle intégration européenne sont des notions qui se rejoignent.

D'ailleurs, on note que Kopecky et Mudde (2002, p. 300) ont formulé une critique du concept d'eurosepticisme conceptualisé par Taggart en 1998 et de « hard and soft eurosepticism » tels qu'ils ont été conceptualisés en 2001 par Taggart et Szczerbiak. Selon ces deux auteurs, le terme d'eurosepticisme est trop vague et peut être utilisé pour décrire tout désaccord avec l'UE. De plus, les concepts « hard and soft eurosepticism » sont trop peu différenciables et pas assez clairs. Enfin, les deux concepts exploitent mal la nuance entre l'intégration européenne et l'incarnation des idées de l'UE.

### Euroseptique et eurorejets

On note deuxièmement que Kopecky et Mudde (2002) développent une autre échelle d'opposition. Pour ce faire ils créent plusieurs catégories et sous-catégories. Ainsi, ils développent une définition de l'eurosepticisme par rapport aux positions des autres partis politiques vis-à-vis de l'UE, il s'agit donc d'une méthode de conceptualisation par opposition. Par la suite, ils postulent qu'il y a une différence entre un soutien diffus et un soutien spécifique, le premier étant relatif à l'idée générale de l'intégration européenne et le second à la pratique générale de l'intégration européenne. Ils divisent le soutien diffus en deux sous-catégories, la première étant celle des europhiles et la seconde des europhobes. Les europhiles soutiendraient les idées politiques de souveraineté commune et de coopération institutionnalisée et l'idée économique d'un marché intégré de type libéral. Les europhobes ne supporteraient pas l'idée générale de l'UE et seraient sur le plan politique soit nationaliste, soit socialiste, soit isolationniste, ou soit simplement contre une UE qui leur semble incompatible du fait de sa diversité. Le soutien spécifique est également divisé en deux sous-catégories, la première étant celle des UE-optimistes et la seconde celle des UE-pessimistes. Les UE-optimistes croiraient en l'UE et en sa direction de manière générale. Néanmoins, les auteurs précisent que les UE-optimistes peuvent critiquer certaines politiques de l'UE. Les UE-pessimistes ne soutiendraient pas l'UE actuelle ou seraient pessimistes quant à la

direction que celle-ci prend. Cependant, les auteurs précisent qu'ils ne rejettent pas nécessaire l'UE.

Kopecky et Mudde (2002) développent quatre catégories dont deux sont liées à l'opposition de partis politiques vis-à-vis de l'UE : les eurosceptiques (europhile et UE-pessimiste) et les eurorejets (europhobe et UE-pessimiste). En somme, les eurosceptiques soutiennent l'idée générale de l'UE, mais se distancient de l'UE actuelle ; les « eurorejets » ne soutiennent pas l'idée générale de l'UE et se distancient de l'UE actuelle. Ainsi, les auteurs créent deux degrés d'opposition à l'UE.

Nous soutenons que cette échelle est plus détaillée et également plus claire, néanmoins, elle est basée sur une vision trop manichéenne des partis politiques, entre ceux s'opposant à l'UE et ceux ne s'opposant pas. De plus, Kopecky et Mudde (2002) arrivent presque au même résultat que Taggart et Szczerbiak (2001), seulement, leur définition est plus structurée. D'ailleurs si Vasilopoulou (2009) précise que l'avancée conceptuelle de Kopecky et Mudde (2002) a permis de faire progresser la définition de l'euroscepticisme, celle-ci postule que leur développement manque de précision en cela où les eurosceptiques pourraient soutenir l'idée de coopération, mais pas la forme actuelle de l'UE, et ce, sans pour autant préciser les types de coopérations.

### La multidimensionnalité de l'opposition

Troisièmement, souhaitant sortir d'une conceptualisation bi-dimensionnelle, Vasilopoulou (2009) développe une conceptualisation tri-dimensionnelle de l'intégration européenne, et ce, à travers le développement d'indicateurs concrets. Vasilopoulou (2009) développe trois dimensions à l'intégration européenne, celle de principe, de pratique et de future. La dimension de principe est liée au souhait de coopérer à un multilatéralisme au niveau européen, la dimension de pratique est liée à l'acceptation telle quelle des institutions et des politiques européennes, et enfin la dimension de futur est liée à la volonté d'aller plus loin

dans le processus d'intégration européenne. Ces trois dimensions servent à positionner les différents partis politiques étudiés. Pour ce faire l'auteur développe trois types d'euroscepticisme, celui de rejet, celui conditionnel, et celui de compromission. L'euroscepticisme de rejet s'oppose aux trois dimensions susmentionnées, celui de condition s'oppose à la dimension de pratique et de futur, et celui de compromission s'oppose uniquement à dimension de futur.

Cette approche nous semble plus développée que les deux précédentes, et ce, notamment à travers la notion de tri-dimensionnalité utilisée par l'auteur, néanmoins les raisons de l'opposition des partis politiques vis-à-vis de l'UE ne sont pas assez incluses dans le cadre conceptuel. De plus, nous soutenons que la différence entre la dimension de principe et la dimension de pratique possède un biais conceptuel, en cela qu'elle ne prend pas en compte les partis étant d'accord avec l'idée générale de l'UE, mais souhaitant orienter le processus d'intégration européenne vers une autre direction.

Un principal constat de la discussion des conceptualisations alternatives proposées dans la littérature : la nature de l'opposition à l'UE reste conceptualisée de manière encore trop floue et n'est que très peu différenciée du degré d'opposition qui semble être la seule donnée importante. Nous pensons qu'il est nécessaire de diviser la nature de l'opposition du degré d'opposition. Ainsi, comme l'ont mentionné Taggart et Szczerbiak (2001) et Kopecky et Mudde (2002) il y a clairement une opposition de nature politique et une opposition de nature économique. Nous pensons que ces deux oppositions de différente nature doivent être davantage développées, de plus nous pensons qu'elles doivent être dissociées du type de degré d'opposition à l'UE. Et ce, car il s'agit de deux informations différentes, l'une concernant les causes de l'opposition de certains partis politiques vis-à-vis de l'UE et l'autre concernant le degré de cette opposition. Notons que cela a déjà été effectué dans le cadre de ce travail et que notre conceptualisation traitant de la nature des oppositions à l'UE a déjà été

susmentionnée (section 1). Concernant le degré d'opposition, nous pensons que l'approche de Vasilopoulou (2009) peut être reprise avec une modification permettant d'éviter le biais méthodologique susmentionné. Ainsi, nous pensons que le degré d'opposition à l'UE devrait être mesuré entre les partis europhobes et les partis eurosceptiques. Nous définissons les partis europhobes comme s'opposant fermement à la participation de leur pays à l'UE. Cela se traduit donc par un rejet total et inconditionnel de l'UE. Et nous définissons les partis eurosceptiques comme des partis doutant de la viabilité de la construction de l'UE actuelle. Il ne s'agit donc pas d'un rejet de l'UE, mais d'un rejet de la trajectoire que prend l'UE, de certains modes de fonctionnement ou de certaines institutions bien précises. Ainsi, les europhobes s'opposent à l'UE de manière externe (souhaitant être en dehors de l'UE) et les eurosceptiques de manière interne (ne souhaitant pas être en dehors de l'UE). Notons également que nous prendrons en compte les nuances des différents partis étudiés et pour cela nous indiquons si ces partis sont fortement, moyennement ou faiblement eurosceptiques. Par exemple, si un parti s'oppose uniquement à un ou deux points de l'UE, il sera qualifié de faiblement eurosceptique, mais s'il s'oppose à de très nombreuses composantes de l'UE, il sera qualifié de fortement eurosceptique. Notons que cela ne s'applique pas à la notion d'europhobe, compte tenu du fait que celle-ci est sans nuance.

Nous avons défini nos concepts relatifs à la nature et au degré d'opposition des partis politiques vis-à-vis de l'UE, nous allons maintenant définir nos concepts relatifs à l'accession au pouvoir des partis politiques. Et ce, afin de savoir s'ils peuvent avoir une certaine influence sur la politique nationale ou simplement s'ils ont un poids politique sur le plan national.

#### **POSSIBILITE D'ACCEDER AU POUVOIR**

Cette influence ou ce poids politique est mesuré de deux manières différentes. Premièrement, à travers l'accession directe au pouvoir et à travers l'accession indirecte au pouvoir. Ces deux types d'accessions sont les deux plus importantes et accordent une crédibilité et un poids plus

importants aux partis politiques. Et ce, notamment dans la mesure où leur capacité d’agir sur la vie politique du pays ou d’influencer celle-ci augmente *de facto*.

### Accession directe

L’accession directe au pouvoir par un parti politique est relative au fait que celui-ci accède à l’exécutif sur le plan national, néanmoins, notons que cela peut se faire de deux manières différentes à savoir : à travers un gouvernement de coalition ou tout simplement en accédant au gouvernement grâce à l’obtention d’une majorité et donc sans l’aide d’un autre parti politique. Notons qu’en fonction des pays sélectionnés, l’accession directe au pouvoir peut s’exprimer de diverses façons. En reprenant le descriptif de Taggart et Szczerbiak (2013, p. 19), nous postulons qu’il peut s’agir d’une accession de type majoritaire unique (un seul parti au gouvernement) ou de type majoritaire ou minoritaire au sein d’un gouvernement de coalition (si le système politique le permet). Ainsi, ce type d’accession s’illustre sur le plan politique de diverses manières. Si un parti accède au gouvernement de manière majoritaire et sans coalition à l’Assemblée législative, nous stipulons que celui-ci peut avoir un impact important sur la vie politique du pays, car il est en mesure de changer le cadre législatif. Si un parti arrive au pouvoir à travers une majorité ou une minorité au sein d’un gouvernement de coalition nous soutenons que celui-ci pourra mettre à l’agenda politique certaines réformes, sans pour autant que celles-ci soient adoptées (les chances étant accrues si cela vient de la majorité de la coalition plutôt que de la minorité). Cela étant, compte tenu du fait que certaines idées peuvent être soutenues par une très grande partie de la population, sans pour autant qu’elles le soient initialement par le parti au gouvernement, nous pensons qu’une accession indirecte au pouvoir est également possible, et ce, par le biais des idées.

### Diffusion sur l’agenda national

Ainsi, un parti politique peut accéder de manière indirecte au pouvoir s'il n'est pas présent dans l'exécutif national, mais que ses idées se diffusent pour arriver à intégrer l'agenda gouvernemental. En paraphrasant le titre de l'ouvrage de Dan Sperber (1996), il peut donc s'agir d'une contagion des idées. Un parti politique peut donc soulever certaines questions ou certains problèmes et les mettre sur le devant de la scène politique, obligeant ainsi les autres partis à se positionner ou plus directement à prendre des mesures pour régler les problèmes soulevés. Nous soutenons comme Green-Pedersen et Krogstrup (2008) que certains sujets peuvent faire l'objet de dispute entre certains partis politiques ou donner lieu à une compétition, cependant nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une compétition liée à un positionnement sur l'échiquier politique, mais davantage liée à volonté de répondre à une demande électorale. Cela peut être le cas, lorsque certaines idées très spécifiques d'un parti de l'opposition sont plébiscitées par l'opinion publique. Ainsi, il y aurait une corrélation entre la défense de certaines idées par des partis politiques et le fait que celles-ci sont fortement soutenues par l'opinion publique. C'est d'ailleurs la dynamique qui est soutenue par Williams et Spoon (2015) dans leur article intitulé : « Differentiated party response: The effect of Euroskeptic public opinion on party positions », et ce, concernant spécifiquement l'opposition affichée par certains partis politiques vis-à-vis de l'UE. Notons que les auteurs précisent que cette dynamique est encore plus forte lorsqu'il s'agit de grands partis politiques (Williams et Spoon, 2015, p.10).

## **SECTION 2 : METHODOLOGIE**

### **OPERATIONNALISATION DE LA NATURE DE L'OPPOSITION A L'UNION EUROPEENNE**

Six critères sont utilisés pour évaluer si les cinq partis étudiés ont une opposition de type politique ou économique vis-à-vis de l'UE, ils sont présentés dans le Tableau 1. Ainsi, si un parti se positionne contre le traité de Maastricht ou contre le traité de Lisbonne, pour la suppression ou la limitation du rôle de la commission européenne, et enfin contre l'espace Schengen, alors l'opposition de ce parti vis-à-vis de l'UE est considérée comme étant de type politique. En revanche, si un parti se positionne contre l'annulation de dettes détenues par d'autres pays de l'UE ou la mutualisation de celles-ci, contre l'euro, et s'il se prononce contre la Cour des comptes européenne ou de la BCE (banque centrale européenne), alors son opposition à l'UE est considérée comme étant de type économique. À travers la première opposition, nous souhaitons définir si les partis politiques étudiés se positionnent pour la défense d'une UE de type westphalien face une UE de type plus fédéraliste. La seconde opposition nous permettra de définir si les partis politiques étudiés se positionnent contre l'UE pour des raisons de non-performances économiques de certains pays de l'UE ou simplement de la non-performance économique de leur pays en raison de son appartenance à l'UE. Pour obtenir les données nécessaires afin de valider ou non nos indicateurs, nous utilisons principalement les programmes politiques des partis concernés, ainsi que la littérature traitant de la nature de leur opposition à l'UE.

Tableau 1 : Variables et indicateurs concernant la nature de l'opposition des partis étudiés vis-à-vis de l'UE

<b>Partis politiques (variables)</b>	<b>Indicateurs</b>
Opposition politique	Remise en question du traité de Maastricht ou de Lisbonne= Oui
	Remise en question de l'existence de la commission européenne = Oui
	Remise en question de l'espace Schengen = Oui
Opposition économique	Contre l'annulation des dettes détenues par des pays de l'UE ou la mutualisation des dettes = Oui
	Contre la monnaie unique = Oui
	Remet en question le rôle la cour des comptes Européenne ou de la BCE = Oui

#### **OPERATIONNALISATION DU DEGRE D'OPPOSITION A L'UNION EUROPEENNE**

Trois indicateurs sont utilisés pour opérationnaliser le degré d'opposition à l'UE: le retrait de l'UE, la volonté de réformer l'UE, et la volonté de renforcer l'UE (Vasilopoulou, 2009) (Tableau 2). Les partis classés comme étant eurosceptiques sont ceux qui ne souhaitent pas que leur pays se retire complètement de l'UE, mais qui souhaite réformer l'UE afin que celle-ci soit moins intrusive sur le plan politique, économique ou sur les deux. Les partis pouvant être classés comme étant europhobes sont ceux qui souhaitent que leur pays se retire complètement de l'UE, et ce pour des raisons politiques, économiques ou les deux. Notons que dans les deux cas, la volonté de renforcer l'UE c'est-à-dire d'augmenter les pouvoirs politiques ou économiques de l'UE n'est pas présente. Pour obtenir les données nécessaires

afin de valider ou non nos indicateurs, nous utilisons également les programmes politiques des partis concernés, ainsi que la littérature traitant du degré de leur opposition à l'UE.

Tableau 2 : Variables et indicateurs concernant le degré d'opposition des partis étudiés vis-à-vis de l'UE

<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>
Eurosceptiques	Retrait de l'UE = Non
	Volonté de réformer l'UE = Oui
	Volonté de renforcer l'UE = Non
Europlobes	Retrait de l'UE =Oui
	Volonté de réformer l'UE = Non
	Volonté de renforcer l'UE = Non

#### **OPERATIONNALISATION DE L'ACCESSION DIRECTE ET INDIRECTE AU POUVOIR**

Enfin, concernant la troisième partie de notre question de recherche portant sur l'accession au pouvoir des partis étudiés, nous pensons devoir définir la possibilité que les idées sur l'UE des différents partis étudiés soient incluses dans la politique du pays dans lequel ils existent. Pour ce faire, en reprenant notre cadre conceptuel, nous tentons de voir si ces partis peuvent accéder directement au pouvoir ou s'ils peuvent y accéder indirectement (par la diffusion de leurs idées) (voir le tableau 3). Ainsi, nous verrons s'ils peuvent entrer au gouvernement, si leurs idées peuvent être reprises par d'autres partis politiques, ou s'ils sont simplement marginalisés politiquement (leurs idées ne pourront donc en aucun cas être appliquées). Le tableau 4 nous permet d'évaluer la manière dont ces parties peuvent accéder au pouvoir (au gouvernement). En fonction des résultats électoraux et de la configuration politique sur le

plan national (type de système politique, nombre de partis politiques, la sociologie de l'électorat, etc.) il est possible de déterminer si un parti peut accéder de manière directe au pouvoir ou de manière indirecte (à travers la reprise des idées par d'autres partis politiques). Nos données proviendront principalement de la littérature scientifique traitant de ce sujet.

Tableau 3 : Variables et indicateurs concernant la possibilité d'accéder directement ou indirectement au pouvoir pour les partis étudiés

<u>Variables</u>	<u>Indicateurs</u>
Accession directe	Présence possible au gouvernement (unique/coalition) : Oui/Oui
	Reprise possible des idées : Non
	Électeurs marginalisés et isolés politiquement : Non
Accession indirecte	Présence possible au gouvernement (unique/coalition) : Non/Non
	Reprise possible des idées Oui
	Électeurs marginalisés et isolés politiquement : Non

#### SELECTION DES CAS ET SOURCES

Dans le cadre de notre travail, nous étudions plusieurs partis politiques présents dans différents pays d'Europe, à savoir le Parti de la liberté d'Autriche (Freiheitliche Partei Österreichs, FPÖ) en Autriche, les Vrais Finlandais (Perussuomalaiset, PS) en Finlande, le Front National (FN) en France, l'Alliance des jeunes démocrates-Union civique hongroise (Fiatal Demokraták Szövetsége-Magyar Polgári Szövetség, Fidesz-MPSz) en Hongrie, ainsi que le Mouvement pour une meilleure Hongrie (Jobbik Magyarországért Mozgalom, Jobbik) en Hongrie. Ces cinq partis politiques ont été choisis, car ils ont montré une certaine

opposition vis-à-vis de l'UE et parce qu'ils ont réalisé un score supérieur à 15 % à la dernière élection législative ou présidentielle (dans le cas de la France). Notons par exemple que le Danish people's party n'a pas été retenu, car il n'a fait qu'un score de 12,30 % à la dernière élection législative en 2011, tout comme le UKIP dont le score fut de 3 % à la dernière élection législative en 2010 (Anonyme, 2013b ; Topping, 2010). Et ce, malgré les très hauts résultats de ces deux partis à la dernière élection européenne en 2014 et les sondages d'opinion leur conférant de très bons scores pour les prochaines élections législatives. Ainsi, les partis politiques sélectionnés dans le cadre de ce travail permettent de nous focaliser sur les pays ayant la plus forte présence de partis s'opposant à l'UE. La sélection des 5 partis politiques étudiés dans le cadre de ce travail a également suivi l'analyse méthodologique de Williams et Spoon (2015, p. 8) selon laquelle la taille des partis politiques est mesurée par leur résultat lors de la dernière élection nationale.

Enfin, précisons que nous n'avons pas tenu compte des systèmes politiques présents dans les pays des différents partis sélectionnés. Et ce, car nous pensons que la diffusion des idées est un phénomène qui touche les électeurs et qui se reflète sur les partis politiques par la suite. Ainsi, à l'inverse de ce que postulent Green-Pedersen et Krogstrup (2008, p. 627-628), nous ne prendrons pas les stratégies politiques découlant du type de système politique en place et du positionnement des autres partis politiques. Et ce, pour deux raisons essentielles, d'une part parce que nous postulons qu'indépendamment du système politique en place, les partis politiques s'intéressent davantage à toucher l'électorat le plus large possible qu'à s'assurer de pouvoir rester dans le jeu politique afin de pouvoir former un gouvernement de coalition au prix de perdre certains électeurs. D'autre part, sachant que nous étudions principalement des partis considérés comme étant de droite radicale (sauf pour la Fidesz-MPSz) leur positionnement stratégique est plus faible que celui des autres partis dans la mesure où ils sont davantage isolés sur la sphère politique. Ainsi, ils auront plus tendance à se

focaliser sur la position des électeurs que sur les intentions des autres partis politiques. D'ailleurs, en reprenant l'analyse de Williams et Spoon (2015, p.9), nous supposons que plus les électeurs s'opposent à l'UE et plus les partis politiques s'opposent à l'UE.

Nous ne reprendrons pas la même méthode de sélection de Taggart et Szczerbiak (2013, p. 19) visant à avoir un échantillonnage de pays assez divers (ancien et nouveau membre de l'UE, différent type de système politique, et différent type de partis politiques). Cependant, tout comme l'ont fait Taggart et Szczerbiak (2013, p. 19), nous ne nous limitons pas à la sélection de partis politiques évoluant dans le même type de système politique.

Dans le cadre de notre analyse, nous avons utilisé des données primaires et des données secondaires. Dans le cadre de la classification de la nature et du degré d'opposition des partis à l'intégration européenne, nous avons systématiquement utilisé les plus récents programmes politiques en anglais ou en français des cinq partis étudiés. De plus, ces deux points ont également été complétés par des analyses provenant d'articles scientifiques. La section traitant de la classification des partis sur le plan de leur accession politique a principalement bénéficié d'analyses formulées à travers de nombreux articles scientifiques. Les analyses de Reynié (2011) et de Meret (2009) nous ont particulièrement servies à déterminer les types d'accessions au pouvoir auxquels pouvaient prétendre les différents partis étudiés.

### **SECTION 3 : RAISON ET DEGRE D'OPPOSITION A L'UE : DE L'ECONOMIE A LA POLITIQUE, ENTRE EUROSCEPTICISME ET EUROPHOBIE**

Nous démontrons dans notre travail que la nature de l'opposition des différents partis étudiés oscille entre une absence d'opposition et une forte opposition politique et économique. Notons que dans certains cas nous observons seulement une opposition politique ou une opposition économique. Et ce, en fonction des intérêts mis en avant par les partis dans leur programme ou ressortant des analyses de nos sources secondaires. Néanmoins, notons que nous n'avons pas relevé de raisons précises pouvant expliquer la nature du positionnement des différents partis étudiés dans leur opposition à l'UE. Nous démontrons également que le degré d'opposition des partis étudiés oscille entre l'absence d'opposition et l'europhobie. Notons que le degré d'opposition à l'UE varie selon que le parti est plus ou moins radical et que celui-ci oriente de manière importante son programme politique vis-à-vis de l'UE. Concernant l'accession au pouvoir des partis étudiés, nous démontrons que ceux-ci sont davantage en capacité d'accéder directement au pouvoir s'ils évoluent dans un système électoral de type proportionnel et si le contexte politique y est propice (position des autres partis politiques). Néanmoins, certains partis pourraient voir leurs idées reprises par d'autres partis politiques si celles-ci sont soutenues par de nombreux électeurs et s'ils ne sont pas trop marginalisés politiquement.

Nous démontrons que la position des partis pourrait évoluer en fonction de la nature de leur opposition à l'UE et en fonction de leur degré d'opposition envers l'UE. Et ce, si la situation économique de l'UE changeait et que la situation politique changeait également.

Dans un premier temps, les positions des partis sont détaillées une par une afin de souligner la nature de leur opposition et le degré de leur opposition de manière générale avant d'être discutées de manière comparative pour identifier les sujets qui cristallisent l'opposition à l'UE et les partis qui s'opposent le plus à l'UE.

## **LE FREIHEITLICHE PARTEI ÖSTERREICHS: ENTRE UNE FAIBLE OPPOSITION POLITIQUE ET UNE OPPOSITION ECONOMIQUE PONCTUELLE<sup>2</sup>**

Le FPÖ s'oppose faiblement à l'UE pour des raisons politiques. Dans son programme politique, le parti se prononce pour une Europe des peuples et des États, mais contre une Europe politique (FPÖ, 2011). Celui-ci précise que les principes fondamentaux présents dans les différentes constitutions des pays membres de l'UE ne devraient en aucun cas pouvoir être remis en question par l'UE (FPÖ, 2011). De plus, sur le plan politique, le parti s'est prononcé pour que les changements dans la constitution européenne fassent l'objet d'un référendum, pour que le droit national prime sur le droit européen, contre le décret Beneš et la réglementation AVNOJ<sup>3</sup>, et pour une politique de sécurité et de défense commune avec les autres États membres de l'UE (si cela respecte la neutralité autrichienne) (FPÖ, 2011). De plus, le FPÖ souhaite que le principe de subsidiarité soit respecté au sein de l'UE. Enfin, notons que le FPÖ ne remet en aucun cas l'existence de l'espace Schengen (FPÖ, 2011). Ainsi, selon le FPÖ les traités européens devraient faire l'objet de référendum, ce qui remet en cause d'une certaine façon l'adoption du traité de Lisbonne. Dans son programme, le parti précise que les institutions européennes ne peuvent pas aller à l'encontre des constitutions nationales, ce qui limite le rôle des institutions européennes. Enfin, notons que le FPÖ ne remet pas en cause l'existence de l'espace Schengen (FPÖ, 2011).

Sur le plan économique, le FPÖ s'oppose faiblement à l'UE. Ainsi, on note que le leader du FPÖ, Heinz-Christian Strache, s'est prononcé contre la mise en place par l'UE d'une aide économique à la Grèce (Leconte, 2011, p. 792). Le FPÖ ne souhaiterait pas que les contribuables autrichiens payent pour la faillite économique de la Grèce et ainsi contre l'annulation des dettes détenues par d'autres pays de l'UE ou la mutualisation de celles-ci.

---

<sup>2</sup> Principales sources : le programme politique du FPÖ de 2011, les analyses de Aichholzer, Kritzinger, Wagner et Zeglovits (2014), de Kritzinger et Michalowitz (2005), de Leconte (2006) et de Leconte (2011).

<sup>3</sup> Réglementation du Conseil antifasciste de libération nationale de Yougoslavie touchant les droits humains des minorités allemandes en Yougoslavie entre 1943 et 1948.

Néanmoins, notons qu'au sein de son programme, l'euro ou le rôle de la cour des comptes et de la BCE n'est pas remis en question.

Concernant le degré d'opposition du FPÖ concernant l'EU, on note que de manière générale, le parti souhaite promouvoir les valeurs traditionnelles de l'Europe, sans pour autant remettre en question l'existence de l'UE (FPÖ, 2011). Ainsi, le FPÖ se positionne comme étant un peu eurosceptique et pas europhobe (Aichholzer, Kritzinger, Wagner et Zeglovits, 2014). D'ailleurs on note que le FPÖ ne se positionne pas contre les principes démocratiques de l'UE ni contre ses compétences (Kritzinger et Michalowitz, 2005).

Sur le plan historique, certaines analyses (datant souvent des années 2003-2006) positionnaient le parti comme étant un peu plus radical que son programme ne l'exprime aujourd'hui. Ainsi on note que "The FPÖ had been largely in favour of the EU until 1991/1992 but then changed with a new national strategy adopted by its party chairman Jörg Haider, which turned against European integration" (Kritzinger et Michalowitz, 2005, p. 24). Cette analyse est faite également par Leconte (2006) lorsqu'il avance que « [...] le FPÖ a certes un passé récent clairement eurosceptique, mais n'est pas anti-européen au sens strict ; à la différence du FN, il ne souhaite pas un retrait de l'Autriche hors de l'Union » (Leconte, 2006, p. 106). Il semblerait donc que le FPÖ se soit davantage opposé à l'UE dans le passé, cependant cette opposition s'est effritée avec le temps.

#### **LE PERUSSUOMALAISET : ENTRE UNE FAIBLE OPPOSITION POLITIQUE ET UNE FORTE OPPOSITION ECONOMIQUE<sup>4</sup>**

Le PS s'oppose clairement à l'UE sur le plan politique, néanmoins, cette opposition est assez faible. Le parti soutient que l'UE n'est pas très démocratique dans la mesure où elle ne représente pas les peuples, que d'ailleurs l'UE ne fut pas fondée sur un principe

---

<sup>4</sup> Principales sources : Le programme politique du Perussuomalaiset de 2011 et 2014 et les analyses de Blackes et Moreau (2011) et de Leconte (2011).

démocratique, qu'il faudrait renforcer le pouvoir de décision de la Finlande au détriment de celui de l'UE (PERUSSUOMALAISET, 2011). Le PS précise également dans son programme que chaque transfert de pouvoir vers l'UE devrait toujours faire l'objet d'un référendum, que le principe de subsidiarité au sein de l'UE devrait être scrupuleusement respecté et qu'une UE de type fédérale devrait être rejetée. Ainsi, sur le plan politique le PS s'oppose légèrement au traité de Lisbonne, dans la mesure où celui-ci n'est pas passé par la voie référendaire dans l'ensemble des pays de l'UE, ainsi qu'au rôle de la commission européenne et du parlement européen (leur pouvoir devant être réduit au profit du parlement national). Notons qu'en revanche, le PS ne s'oppose pas à l'espace Schengen, mais souhaite que les contrôles aux frontières de l'UE soient renforcés (PERUSSUOMALAISET, 2014).

Le PS s'oppose fortement à l'UE sur le plan économique. Le parti souhaite la fin des plans des sauvetages économiques au profit de certains pays de l'UE, et ne souhaite pas soutenir les dettes des pays membres de l'UE de quelque façon que ce soit. De plus, le parti remet en question le rôle de la BCE, et ce, à travers la remise en question du pacte de responsabilité (dépôt de l'amende) (PERUSSUOMALAISET, 2014). Le parti s'opposait également aux « Eurobonds » en 2011 et souhaitait réduire sa participation financière envers l'UE (PERUSSUOMALAISET, 2011). Enfin, concernant l'euro, le PS ne souhaite pas le retrait de la Finlande de l'euro, mais souhaite préparer activement sa possible sortie (notamment en faisant en sorte que la banque centrale finlandaise puisse reprendre le relais si besoin) (PERUSSUOMALAISET, 2014). Notons que le PS précise également que si les plans de sauvetages continuent, s'il y a une trop grande centralisation du contrôle budgétaire ou si l'UE devient une organisation de type fédérale, alors le parti souhaite que la Finlande se retire de la zone euro (PERUSSUOMALAISET, 2014). Sur le plan électoral, Leconte (2011, p.792) confirme notre analyse en précisant que le succès du parti à l'élection de 2011 est principalement dû aux rejets des plans de sauvetages de l'UE par celui-ci.

Concernant le degré d'opposition du PS vis-à-vis de l'UE, on note que dans son programme européen de 2014, le parti se positionne clairement comme appartenant au groupe des sceptiques (PERUSSUOMALAISET, 2014). Cependant, la position du parti est plus complexe qu'il n'y paraît. Celui-ci précise dans son programme que la Finlande devrait négocier les conditions liées au fait que la Finlande fasse partie de l'UE, puis dans un second temps faire un référendum pour savoir si la Finlande devrait être membre de cette UE modifiée (PERUSSUOMALAISET, 2014). Ainsi, le parti ne rejette pas catégoriquement l'UE, mais souhaite clairement la modifier de manière à limiter son impact sur la Finlande. Ainsi, il est possible de classer la Finlande comme étant fortement eurosceptique. Cette analyse ne correspond pas exactement avec celle de Blackes et Moreau (2011) qui postulaient qu'en 2009, le PS se qualifiait d'anti-européen, et ce notamment, car ledit parti remettait en question la structure supra-étatique que représente l'UE et son caractère anti-démocratique. Cette analyse nous semble trop limitée, et ne prend pas en compte le fait que le PS ne rejette pas totalement l'UE, mais seulement certains aspects de celle-ci, et ce, en essayant de maximiser les intérêts des Finlandais avant ceux des citoyens membres d'autres pays de l'UE.

#### **LE FRONT NATIONAL : UNE TRES FORTE OPPOSITION POLITIQUE ET ECONOMIQUE<sup>5</sup>**

Le FN s'oppose fortement à l'UE sur le plan politique, et ce, en mettant en avant une vision souverainiste à l'opposé de l'UE actuelle. Dans son programme politique, le parti met en avant que l'UE se construit actuellement sans les peuples et contre les peuples d'Europe. Sur le plan politique, le FN remet clairement en question l'appartenance de la France à l'espace Schengen, et ce, afin de renforcer le contrôle aux frontières pour limiter davantage l'immigration (FN, 2012a). Le parti remet également en question le rôle de la commission européenne, celle-ci étant jugée trop technocratique et anti-démocratique (FN, 2012a). Selon

---

<sup>5</sup> Les principales sources : Les deux programmes du Front National en pour l'élection présidentielle de 2012 et les analyses de Benoit et Laver (2006), de Mischi et Weisbein (2004) et de Vasilopoulou (2011).

le FN, la commission européenne a beaucoup de pouvoirs sans que ses membres soient élus par le peuple. Concernant les traités européens, le FN souhaite qu'ils soient renégociés et que le droit français prime sur le droit européen (FN, 2012a).

Le FN s'oppose également fortement à l'UE sur le plan économique. Le parti souhaite sortir de la zone euro et que la France retrouve la maîtrise de sa monnaie et de sa politique monétaire (FN, 2012a). Selon le parti, l'euro a démontré depuis sa création qu'il était néfaste au développement économique de la France, et ce, à travers la hausse du chômage, des prix, des délocalisations et de la dette (FN, 2012b). Le FN souhaite également que la France ne participe plus au budget de l'UE (FN, 2012a). De plus, le parti remet clairement en question de la BCE, précisant que celle-ci n'a pas raison d'être, et ce, notamment car elle ne permet pas de soutenir l'emploi en Europe (FN, 2012a). Néanmoins, notons que dans son programme, le FN ne s'oppose pas à l'annulation ou la mutualisation des dettes d'autres pays de l'UE.

Concernant le degré d'opposition du parti vis-à-vis de l'UE, on note que le FN s'oppose à la grande majorité des mécanismes qui constituent l'UE actuellement, mais sans forcément vouloir sortir complètement de l'organisation (seulement de certaines parties, comme la zone euro ou l'espace Schengen). Le programme du FN précise : « Il sera proposer [sic] la mise en place d'une Union paneuropéenne (des États souverains) incluant la Russie et la Suisse et respectant le statut de neutralité, le droit national, la fiscalité nationale... La Turquie ne sera pas associée à ce projet » (FN, 2012b).

On note également que Mischi et Weisbein analysaient déjà en 2004 le FN comme étant un parti eurosceptique. Néanmoins, Vasilopoulou (2011) dans sa catégorisation des partis eurosceptiques précise que le FN rejette de manière catégorique l'UE. De plus, Vasilopoulou (2011) postule que le FN accepte une Europe des peuples (fondée sur une histoire, une religion et des valeurs communes), mais qu'il rejette la souveraineté supra-

nationale de l'UE. Au final, Vasilopoulou (2011, p. 237-238) note que FN souhaiterait de manière indirecte que la France se retire de l'UE, et ce, malgré le fait que le FN n'ait jamais officiellement adopté cette position. Cette analyse nous semble quelque peu exagérée, et ce, dans la mesure où il ne s'agit que d'une spéculation. Néanmoins, nous pensons que le FN est fortement eurosceptique, et ce, car il ne souhaite pas ouvertement sortir de l'UE, mais qu'il s'oppose à trop de composantes de l'UE, ce qui *in fine* pourrait l'amener à sortir de l'UE. Par exemple, la non-participation de la France au budget de l'UE pourrait être difficilement acceptable par les autres membres de l'UE. Précisons également, que notre degré d'opposition du FN est différent de celui obtenu par Vasilopoulou en 2009, et ce, car celle-ci se base sur le programme du FN de 2007 et donc de Jean-Marie Le Pen et non de de Marine Le Pen de 2011, ainsi que sur l'ouvrage de Benoit et Laver (2006). L'analyse de Vasilopoulou (2009) étant antérieure au changement de la ligne politique au sein du FN en 2011 avec l'élection d'une nouvelle présidente à la tête du parti, celle-ci se base sur un FN qui n'existe plus. Ainsi, les données empiriques de Vasilopoulou et la littérature utilisée par celle-ci n'étant plus actuelles, nos résultats sont *de facto* différents.

#### **LA FIATAL DEMOKRATAK SZÖVETSEGE-MAGYAR POLGARI SZÖVETSEG OU L'ABSENCE D'OPPOSITION POLITIQUE ET ECONOMIQUE<sup>6</sup>**

La Fidesz-MPSz ne s'oppose aucunement à l'UE sur le plan politique et sur le plan économique. Dans sa vision pour l'Europe, le parti postule qu'une partie des citoyens hongrois sont déçus par l'UE, et ce notamment pour des raisons économiques (prospérité) et politiques (stabilité) (FIDESZ, 2009). Ainsi, la Fidesz-MPSz blâme l'UE pour le manque de professionnalisme et le peu d'efficacité dont cette dernière s'est rendue coupable lors de la mandature du précédent gouvernement hongrois (FIDESZ, 2009). Néanmoins la Fidesz-

---

<sup>6</sup> Les principales sources : le programme de la FIDESZ de 2009 et les analyses de Beichelt (2005), de Neumayer (2011) et de Taggart et Szczerbiak (2013).

MPSz reste convaincue que l'intégration européenne présente de nombreux avantages, et que la Hongrie ne devrait pas s'en priver, ainsi cette dernière devrait participer de manière active au sein de l'UE (FIDESZ, 2009). La Fidesz-MPSz souhaite également que les anciens membres de l'UE et les nouveaux (dont la Hongrie) soient traités de manière égale au sein de l'UE, et qu'il n'y ait pas de discrimination en fonction de la date d'adhésion d'un pays à l'UE (FIDESZ, 2009). Dans cette optique, la Fidesz-MPSz souhaite que la Hongrie intègre la zone euro le plus rapidement possible, et que le pays renforce sa coopération avec les membres de l'UE (notamment en matière de défense) (FIDESZ, 2009). La Fidesz-MPSz perçoit l'UE comme une protection face à la crise économique, et comme une opportunité de développement pour la Hongrie (FIDESZ, 2009). Le parti pense que l'intégration au sein de l'UE doit être plus forte, et que cela passe par des changements au sein de l'organisation. Ces changements sont les suivants : mettre fin aux divergences idéologiques au sein de l'UE en se concentrant sur les éléments fondateurs qui structurent l'union ; régler la question des institutions européennes ; chercher le soutien des peuples dans la construction de l'UE ; protéger le modèle social de l'UE ; définir et défendre les valeurs européennes (respect de la dignité humaine, la démocratie, la liberté, etc.) ; renforcer la démocratie au sein de l'UE et établir un meilleur partage du pouvoir ; unifier, stabiliser et dynamiser l'UE sur le plan économique ; uniformiser les politiques européennes en matière énergétique et climatique, mettre en place une politique relative à la sécurité alimentaire, la recherche et développement, l'immigration et démographique ; élargir la politique de défense et de sécurité de l'UE ; et *in fine*, débattre de manière ouverte et sans tabou (FIDESZ, 2009).

Concernant l'Europe dans le monde, la Fidesz-MPSz estime que l'UE doit renforcer son influence sur le plan international, son partenariat avec l'OTAN, ses relations transatlantiques ; favoriser l'intégration de l'Ukraine (FIDESZ, 2009). Le parti pense également que le Japon doit rester le principal partenaire de l'Europe en Asie (FIDESZ,

2009). Dans sa vision sur le long terme de l'Europe (2025), la Fidesz-MPSz postule que l'UE représentera une des solutions au développement de la Hongrie, et ce, compte tenu du contexte de la mondialisation (FIDESZ, 2009). Le parti propose également que l'UE ait des relations plus étroites avec l'Amérique du Nord ; que l'UE sera une communauté de communautés ; que l'UE aura regagné le soutien du peuple ; et que l'UE promouvra ses valeurs dans le monde (FIDESZ, 2009).

Ainsi, lorsque l'on examine les positions de la Fidesz-MPSz concernant l'UE, on constate que le parti n'est ni eurosceptique ni europhobe. Il semble en effet que le parti soit en faveur d'une plus grande intégration européenne et d'un renforcement de l'UE. Le parti souhaite réformer l'UE, sans en modifier l'orientation actuelle (en fait en la renforçant). C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'analyse de Neumayer (2011). Néanmoins, dans une analyse antérieure, Beichelt (2005) notait que la Fidesz-MPSz était un bon exemple d'un « euroscepticisme mou », et ce, car si le parti ne rejette pas l'UE, celui-ci a expressément abordé des questions nationales avec un angle qui semble inadéquat dans un processus d'intégration européenne. Ainsi, Beichelt le souligne note : « le Premier ministre Viktor Orbán a mis l'accent [en 2002] à plusieurs reprises sur des questions nationalistes, en faisant parfois allusion aux minorités hongroises présentes dans les États voisins, en violant donc potentiellement le critère de Copenhague relatif aux minorités » (2005, p.118). De plus, notons que Taggart et Szczerbiak (2013, p. 26), précisent que le parti fait parfois certaines déclarations pouvant être qualifiées comme étant eurosceptiques auprès de la population hongroise, mais qu'il est très conciliant avec les représentants de la commission européenne. Néanmoins, il semble que le parti ait évolué, et qu'il ne peut plus être considéré comme étant un parti eurosceptique. D'ailleurs, les potentielles déclarations eurosceptiques de la Fidesz-MPSz ne pourraient être analysées que comme étant des déclarations de posture pour flatter une certaine partie de l'électorat du Jobbik.

## LE JOBBIK MAGYARORSZAGERT MOZGALOM : ENTRE UNE TRES FORTE OPPOSITION POLITIQUE ET UNE ABSENCE D'OPPOSITION ECONOMIQUE<sup>7</sup>

La partie du programme politique du Jobbik concernant l'UE est assez courte. Dans un premier temps, le Jobbik différencie l'Europe de l'UE, et ce notamment en précisant que si *de facto* la Hongrie est dans l'Europe pour des raisons historiques, géographiques et culturelles, sa présence au sein de l'UE n'est pas tout aussi naturelle (JOBBIK, 2010). Dans un second temps, le Jobbik définit la culture européenne à partir de la pensée grecque, de la loi romaine et de la morale chrétienne (JOBBIK, 2010). Celui-ci postule que cette définition devrait perdurer dans le futur (l'Europe devrait donc continuer de se développer à partir ces trois fondements) (JOBBIK, 2010). Dans cette optique, sur le plan politique le Jobbik rejette fermement le traité de Lisbonne et la potentialité d'un renforcement de l'UE, le parti souhaite créer une Europe des Nations dans laquelle les intérêts nationaux primeront sur les intérêts supra-nationaux de l'UE, ce qui est une forme de remise en question des institutions européennes (JOBBIK, 2010). Dans un troisième temps, le Jobbik semble préoccupé par la position des Européens sur la question des minorités hongroises présentes à l'extérieures de la Hongrie. De plus, pour le parti, le système de l'UE semble anti-démocratique (JOBBIK, 2010). Enfin, le Jobbik se prononce pour l'abolition du décret Beneš et en faveur de l'autonomie des minorités hongroises qui ne vivent pas en Hongrie (JOBBIK, 2010). Concernant nos autres indicateurs, notons que le Jobbik ne remet pas en question le rôle de la commission européenne ni l'appartenance de la Hongrie à l'espace Schengen (JOBBIK, 2010).

Le Jobbik s'oppose fortement, mais indirectement sur le plan politique à l'UE. Certes, le parti ne s'oppose pas directement à la commission européenne, mais il remet en question les institutions européennes à travers la volonté de donner davantage de pouvoir aux États et il

---

<sup>7</sup> Principales sources : le programme politique du Jobbik en 2010 et les analyses de Ablonczy et Ablonczy, (2012), Nagy, Boros et Varga (2012), de Smith (2014) et de Taggart et Szczerbiak (2013).

remet en question le traité de Lisbonne. De plus, le fait que le parti souhaite annexer certains territoires connexes à la Hongrie abritant de nombreuses minorités hongroises, semble totalement en contradiction avec l'Europe de la paix prônée par Jean Monnet. *In fine*, il semble que le Jobbik souhaite revenir sur les termes du traité de Trianon (qu'il qualifie d'ailleurs d'injuste), ce qui n'est évidemment pas acceptable du point de vue de l'UE (Smith, 2014).

Sur le plan économique, le Jobbik ne s'oppose pas à l'UE. Ainsi, on note que le Jobbik ne se prononce pas sur la possible entrée de la Hongrie dans la zone euro, ni sur le rôle de la BCE et de la Cour des comptes européenne, ni sur la possible annulation ou la mutualisation de la dette de certains pays.

Concernant le degré d'opposition du parti à l'UE, on note que la position du Jobbik est complexe. En effet, les analyses présentes dans la littérature et traitant du Jobbik confirment les positions prises par le parti dans son programme politique. Nagy, Boros et Varga (2012) stipulent que le Jobbik critiquait en 2010 la participation de la Hongrie au sein de l'UE. De plus, ils ajoutent : "At the beginning of 2012 it adopted a much more radical anti-EU tone than it had before, symbolised by the burning of the EU flag in front of the building housing the EU mission to Hungary" (Nagy, Boros et Varga, 2012, [En ligne]). Ainsi, selon ces auteurs, le Jobbik est un "strong eurosceptic", qui semble plus tourné vers l'est que vers l'ouest (Nagy, Boros et Varga, 2012). C'est également ce que soutiennent Taggart et Szczerbiak (2013, p. 26) lorsqu'ils précisent que le Jobbik peut être classé comme étant un parti "hard Eurosceptic". Néanmoins la position du Jobbik demeure ambiguë, d'ailleurs Ablonczy et Ablonczy (2012) notent : « En dépassant la simple négation, propre au MIÉP, sur les questions de l'intégration européenne, le Jobbik a esquissé un tournant dans la politique de la Hongrie postcommuniste. Bien qu'il n'ait pas exigé la sortie de l'UE, il la considère comme un simple colonisateur » (Ablonczy et Ablonczy, 2012, p. 51).

Pour conclure, notons que si le Jobbik demeure assez ambigu sur la question d'un éventuel retrait de la Hongrie de l'UE, le Jobbik est clairement un parti europhobe, et ce pour deux raisons qui feront que le pays devra se retirer de l'UE si le Jobbik arrivait au pouvoir. La première étant l'hostilité du parti vis-à-vis de l'UE (Ablonczy et Ablonczy, 2012). La deuxième raison étant la remise en question du traité de Trianon par le Jobbik et la potentielle volonté du parti d'annexer certains territoires connexes à la Hongrie (abritant d'importantes minorités hongroises).

## **DISCUSSION COMPARATIVE**

L'analyse détaillée des cinq partis quant à la nature et le degré de leur opposition à l'UE montre que certains partis ne s'opposent pas à l'UE sur le plan politique et économique et que d'autres s'opposent sur ces deux aspects. De plus, le degré d'opposition à l'UE varie considérablement, celui-ci allant d'une absence d'opposition à l'europhobie (Tableaux 4 et 5). Plus spécifiquement, la Fidesz-MPSz ne semble pas s'opposer à l'UE, et ce, malgré le fait que le parti soit déçu par l'UE telle qu'elle existe actuellement. D'ailleurs celui-ci ne s'oppose pas à l'UE sur le plan politique ou économique. Seul le FPÖ peut être considéré comme étant un parti faiblement eurosceptique, et ce, car le parti souhaite simplement que l'UE prenne une autre orientation et que les États-nations soient également plus respectés au sein de l'UE. Notons que le FPÖ s'oppose faiblement à l'UE sur le plan politique et économique. Les positions du FN et du PS sont clairement celles de partis fortement eurosceptiques, et ce, car ces partis ne se positionnent pas pour un retrait de l'UE, mais demeurent hostiles au fonctionnement actuel de l'UE et souhaitent sortir de l'Euro (potentiellement pour le PS). Le FN s'oppose très fortement sur le plan politique et fortement sur le plan économique. En revanche, le PS s'oppose faiblement sur le plan politique et fortement sur le plan économique. Enfin, le Jobbik peut être classé comme étant un parti europhobe. Concernant le Jobbik, nous notons que l'hostilité de ce parti pour l'UE est très forte, et de nombreux éléments nous

permettent d'avancer que ce parti pourrait sortir de l'UE. Le Jobbik s'oppose moyennement sur le plan politique et ne s'oppose pas sur le plan économique.

Cette comparaison nous permet de cerner les enjeux qui cristallisent davantage l'opposition à l'UE sur le plan politique et sur le plan économique. Ainsi, sur le plan politique, les partis étudiés s'opposent davantage à la commission européenne et les deux traités de Maastricht et Lisbonne qu'à l'espace Schengen. Sur le plan économique, les oppositions sont assez diverses et ne semblent pas être plus importantes l'une de l'autre. Le degré d'opposition nous permet de constater que le Jobbik ainsi que le PS et le FN s'opposent beaucoup plus à l'UE que le FPÖ ou encore la Fidesz-MPSz qui ne s'oppose pas à l'UE.

Ces grandes tendances nous permettent de constater que l'opposition à l'UE n'est pas uniforme entre les plus importants partis politiques d'Europe sur le plan national et catégorisé comme s'opposant à l'UE. Néanmoins, elle conduit dans bien des cas à un rejet ou une remise en question de l'UE. Nous pouvons également supposer que des dynamiques nationales sur le plan politique, économique ou encore culturel influencent fortement la position de ces partis politiques vis-à-vis de l'UE.

Tableau 4 : Comparaison de la nature de l'opposition

		Partis politiques				
		Indicateurs	FPÖ	PS	FN	Fidesz-MPSz
Opposition politique	Remise en question du traité de Maastricht ou de Lisbonne	Oui (faible)	Oui (moyen)	Oui (moyen)	Non	Oui
	Remise en question de l'existence de la commission européenne	Oui (très faible)	Oui (faible)	Oui	Non	Oui (moyen)
	Remise en question de l'espace Schengen	Non	Non	Oui	Non	Non
	Résultats	Faible opposition politique	Faible opposition politique	Très forte opposition politique	Pas d'opposition politique	Forte opposition politique
Opposition économique	Contre la monnaie unique	Non	Oui (moyen)	Oui	Non (souhaite y adhérer)	Pas d'information
	Remet en question le rôle la cour des comptes Européenne ou de la BCE	Non	Oui (moyen)	Oui	Non	Non
	Contre l'annulation des dettes détenue par des pays de l'UE ou la mutualisation des dettes	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Résultats	Faible opposition économique	Forte opposition économique	Forte opposition économique	Pas d'opposition économique	Pas d'opposition économique

Tableau 5 : Comparaison du degré de l'opposition

		Partis politiques				
		Indicateurs	FPÖ	PS	FN	Fidesz-MPSz
Euroseptique /Europhobe	Retrait de l'UE	Non	Oui/Non	Oui/Non	Non	Oui
	Volonté de réformer l'UE	Oui/Non	Oui	Oui	Non	Oui/Non
	Volonté de renforcer l'UE	Non	Non	Non	Oui	Non
	Résultats	Faible eurosceptique	Fortement eurosceptique	Fortement eurosceptique	Ne s'oppose pas à l'UE	Europhobe

## **SECTION 4 : ENTRE UNE ACCESSION DIRECTE ET UNE ACCESSION INDIRECTE AU POUVOIR**

### **DES POSSIBILITES LIMITEES D'ACCESSION DIRECTE AU POUVOIR<sup>8</sup>**

Concernant les types de régimes politiques, nous ne traitons que des élections qui permettent d'accéder au pouvoir parlementaire (élection législative dans les systèmes parlementaires) et présidentiel (dans le cas de la France dans les systèmes de type présidentiel et variante). En Autriche, le pouvoir est de type parlementaire. De plus, concernant les élections législatives le système électoral est de type proportionnel, sauf à Vienne et dans le Land du Vorarlberg où il est de type majoritaire (FONDATION ROBERT SCHUMAN, 2013). Dans le cas de la Finlande, le système électoral est également de type proportionnel pour les élections législatives, et le pouvoir est de type parlementaire (Guay, 2014a). En revanche, la France est un système semi-présidentiel avec un scrutin universel uninominal à deux tours pour l'élection. Enfin, le cas de la Hongrie est également quelque peu différent, car s'il s'agit d'un régime parlementaire dont le système électoral est de type mixte (54 % avec élection majoritaire à deux tours et 46 % avec élection proportionnelle) (Guay, 2014c). Comme l'explique Meret (2009), le système électoral de type proportionnel facilite davantage la représentation de partis plus radicaux au parlement. "The proportional system is considered to facilitate the rise of new radical right parties, for example when combined with a lower electoral threshold of representation in parliament" (Meret, 2009, p. 29). Néanmoins, cela permet peut-être d'accéder au gouvernement, mais principalement à l'aide d'un autre parti politique (formation d'une coalition). Dans cette optique, on note que le FPÖ et le PS (grâce à la proportionnelle) sont les plus avantagés des 5 partis présentés dans notre travail (pour

---

<sup>8</sup> Les principales sources : les analyses de Ablonczy et Ablonczy (2012), de Collot (2013), de Coulet (2011), de Gouzy (2012), de Hermet (2012), de Kraker (2003), de Marian (2013), de Meret (2009), de Meyer et Müller (2013) et de Reynié (2011).

accéder au pouvoir), ensuite il s'agit de la Fidesz-MPSz et du Jobbik (scrutin mixte), puis du FN (scrutin uninominal majoritaire à deux tours).

Concernant les précédents relatifs à l'accession au pouvoir des différents partis étudiés, nous pouvons noter que le FPÖ a accédé au pouvoir en 2000 au sein d'une coalition avec les conservateurs (Meyer et Müller, 2013, p. 488). Ce fut un changement important en Autriche, et ce, car cette coalition « fut perçue comme une rupture avec le passé et comme une transgression du consensus existant entre les principaux courants politiques, selon lequel une coalition avec le FPÖ, parti d'extrême droite et populiste, était bannie » (Kraker, 2003, p. 115). Néanmoins, précisons que cette coalition a soulevé certaines réticences sur la scène européenne et a obligé ladite coalition à prêter allégeance vis-à-vis des valeurs de l'UE (Leconte, 2006). Ainsi, même s'il arrivait au pouvoir à travers un gouvernement de coalition, le FPÖ pourrait difficilement mettre en œuvre ses politiques concernant l'UE.

En Finlande on note que « les Vrais Finlandais sont actuellement tenus à l'écart de la vie politique finlandaise, leur succès électoral ayant même conduit à la constitution d'une grande coalition englobant la gauche et la droite » (Coulet, 2012, p. 88). Ainsi, il semble que le PS soit tenu à l'écart d'une possible coalition, de plus notons que le parti n'a jamais accédé à un gouvernement, et ce notamment, car ses succès électoraux sont très récents.

En France le FN n'a jamais participé à un gouvernement depuis la création du parti, et ce notamment à cause du type scrutin présent en France, et parce que le parti reste assez marginalisé dans la sphère politique.

En Hongrie, notons que la Fidesz-MPSz est actuellement au gouvernement et est majoritaire au parlement hongrois (FRANCE DIPLOMATIE, 2013). De plus, le parti de Viktor Orban avait déjà été au gouvernement entre 1998 et 2002 (Petrovic, 2006). Le Jobbik n'a jamais participé à un gouvernement, et ce notamment, car il s'agit d'un jeune parti

politique et qu'il est trop radical sur de nombreux sujets. Ainsi le parti est assez marginalisé sur la sphère politique hongroise.

Dans l'ensemble, tous les partis politiques étudiés ont obtenu de bons résultats aux élections législatives ou présidentielles. Néanmoins, compte tenu des types de scrutins et des dynamiques politiques des différents pays étudiés, il semble que certains résultats électoraux obtenus par les différents partis présents dans notre travail ne soient pas suffisants pour accéder au gouvernement. Ainsi le résultat politique du FPÖ de 20,51 % en 2013 permet au parti de s'imposer dans la sphère politique autrichienne de manière durable, de pouvoir accéder à un gouvernement de coalition et de ne pas être marginalisé (surtout parce qu'il s'agit d'un ancien parti politique qui a déjà fait de meilleurs scores aux élections législatives) (OFFICE FOR DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND HUMAN RIGHTS, 2013). Dans le cas du PS, on note que le parti a récemment fait un très bon résultat à l'élection législative de 19 % en 2011, le parti pourrait potentiellement accéder à un gouvernement de coalition, cependant le parti demeure toujours marginalisé, et ce, car il n'a pas encore réussi à maintenir un pareil résultat sur le long terme (à la différence du FPÖ) (Gouzy, 2012). Ainsi, s'il augmente et maintient ses résultats électoraux, le PS pourrait être de moins en moins marginalisé sur la sphère politique et accéder à un gouvernement de coalition. En France, le FN reste assez marginalisé sur le plan politique, et ce malgré le fait que le parti maintienne depuis plus de 30 ans de bons résultats aux diverses élections (surtout présidentielles et législatives). Pour autant compte tenu du mode de scrutin, de son manque d'engrègement sur le plan local, et de la logique politique française (pas vraiment de gouvernement de coalition), le FN risque de rester encore marginalisé dans la sphère politique française. De plus, dans le cas du FN, on note que les autres partis politiques ont tendance à faire un « front républicain » (une alliance politique) pour éviter que le FN n'arrive à gagner une élection (locale ou nationale) (Marian, 2013). Néanmoins selon Reynié (2011), le FN pourrait faire de meilleurs

résultats électoraux (entre 20 % et 35 %) si les conditions étaient réunies. En Hongrie la Fidesz-MPSz a obtenu plus de la majorité des votes lors de la dernière élection législative (Ablonczy et Ablonczy, 2012 ; Collot, 2013 ; DAILY NEWS, 2013 ; Hermet, 2012). Son poids électoral en Hongrie est indéniable, et la Fidesz-MPSz est de loin le premier parti du pays. Enfin, le Jobbik possède certes une base électorale relativement forte (17 % des votes en 2010), mais le parti va devoir maintenir ces résultats et espérer que la Fidesz-MPSz perde sa majorité au parlement pour envisager de s'allier avec ledit parti (bien que sur le plan politique cela soit peu probable compte tenu des différences entre ces deux formations politiques) (Ablonczy et Ablonczy, 2012 ; Hermet, 2012). Pour le moment, le Jobbik demeure assez marginalisé sur le plan politique, et ce, en raison de sa radicalité, du fait de la faible expérience politique, de la composition politique de la Hongrie (un parti dominant), et de son manque de représentant sur le plan local.

#### **ACCESSION INDIRECTE : DIFFUSION DES IDEES SUR L'UE SUR LE PLAN NATIONAL<sup>9</sup>**

Après avoir étudié les éléments relatifs à une possible accession directe au gouvernement, nous allons maintenant tenter d'identifier les éléments relatifs à une accession indirecte. Cette accession est caractérisée par la reprise des idées concernant l'UE de l'un des cinq partis étudiés par d'autres partis politiques au sein de son pays.

En Autriche, il semble que le FPÖ se concentre assez peu sur l'UE dans son programme. De plus, nous avons pu constater que son électorat est davantage réceptif au discours du FPÖ concernant l'immigration que celui sur l'UE (contrairement au PS en Finlande) (voir la figure 1 dans l'annexe I). Et ce, car le FPÖ est jugé comme étant très peu compétent sur les problèmes liés à l'UE, et ce, comme pour l'ensemble des autres sujets (voir la figure 1 de l'annexe I). Ainsi, les autres partis politiques n'ont aucun intérêt à reprendre les

---

<sup>9</sup> Principales sources : Les analyses d'Alexandre-Collier et Jardin (2009), de Chazot (2012), de Le Berre (2013), de Leclerc (2012), de Reybié (2011) et de Schneider (1993).

idées du FPÖ concernant l'UE, car il n'y a pas un électorat suffisamment large qui partage la position du FPÖ. De plus, la vision du FPÖ concernant l'Europe n'est pas partagée par les deux plus importants partis autrichiens. Ainsi, la reprise des idées du FPÖ concernant l'UE est assez peu probable, néanmoins celui-ci pourra toujours essayer de les faire valoir s'il entrait au gouvernement à l'aide d'une coalition. Ajoutons également concernant le FPÖ que nous n'avons pu trouver qu'un précédent démontrant qu'une opinion du FPÖ sur l'Europe pouvait être reprise par le ÖVP. Ainsi, seul le refus de la non-adhésion de la Turquie à l'UE semble être repris par d'autres partis politiques en Autriche, tel que le ÖVP (U.S. DEPARTMENT OF STATE, 2004). Enfin, concernant la radiation de la sphère politique Autrichienne, nous avons démontré précédemment que celle-ci ne portait pas sur le thème de l'UE, en précisant que lorsqu'il était au pouvoir, le FPÖ avait prêté allégeance à l'UE.

En Finlande, la situation est un peu différente de celle de l'Autriche, dans la mesure où le PS a fait en grande partie campagne contre l'UE. Ainsi, il semble que de nombreux électeurs soient attentifs au discours du PS concernant l'UE. Dans cette optique, on note qu'à la différence du Danemark, de la Suède ou de la Norvège, la part des migrants dans la population totale de la Finlande est faible (voir l'illustration 1 dans l'annexe II). Ainsi, si ce thème est effectivement porteur au sein d'un certain électorat, les résultats du PS ne peuvent s'expliquer uniquement à travers l'optique d'un vote uniquement anti-immigration. Dans cette optique, la position du PS sur l'UE a sûrement été un facteur important de sa réussite électorale. Ainsi, si cette tendance se concrétisait, les autres partis politiques seraient obligés de tenir compte des différentes propositions du PS sur l'UE. Ainsi, dans ce cas une reprise des idées du PS sur l'Europe par d'autres partis politiques en Finlande est possible. Notons que dans la mesure où les succès électoraux du PS sont assez récents, il n'y a pas eu de précédent concernant une possible reprise des idées du PS vis-à-vis de l'UE par un autre parti politique en Finlande. D'ailleurs, la radicalisation de la sphère politique à ce sujet est peu probante

actuellement (nous avons déjà montré plus haut que le PS était politiquement assez isolé), et seule une hausse des résultats électoraux du PS pourrait inverser cette tendance.

En France, l'opinion publique ressemble davantage à celle de l'Autriche, pour autant si historiquement le FN a toujours mis plus l'accent sur l'insécurité et l'immigration que sur l'UE, il semble que cela a changé avec l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du parti en 2011 (Reynié, 2011). En effet, la rupture entamée par Marine Le Pen a conduit le FN vers une dénonciation plus forte de l'UE, et ce, car selon le FN l'UE serait responsable de l'immigration massive que la France subit. Ainsi, « Le FN se met au diapason du mouvement protestataire européen » (Reynié, 2011, 467). L'électorat du FN est donc de plus en plus sensible à la question de l'UE (c'est principalement la monnaie unique et l'espace Schengen qui suscitent la contestation dans la grande majorité de l'électorat du FN). On note d'ailleurs que l'électorat du FN pourrait augmenter dans les prochaines années et atteindre selon Reynié (2011) entre 30 % et 35 % des suffrages si les partis de gouvernements n'arrivent pas à des résultats probants. Compte tenu du pourcentage d'électeur du FN, les autres partis politiques pourraient modifier leur politique vis-à-vis de l'UE. Ainsi, il semble que sur ces questions les autres partis politiques pourraient reprendre quelques idées du FN. Historiquement, ce fut le cas en 2012 avec la déclaration de Nicolas Sarkozy sur un possible retrait de la France de l'espace Schengen (Leclerc, 2012). Dans cette optique, on note que la radicalisation ou la « droitisation » de la politique française est souvent dénoncée par les plus farouches opposants au FN. Plusieurs personnalités de droite comme de gauche se sont ainsi vues reprocher depuis de nombreuses années de reprendre des thèmes et des idées du FN (Chazot, 2012 ; FRANCE 24, 2013 ; Le Berre, 2013 ; Schneider 1993).

En Hongrie, la Fidesz-MPSz n'a pas besoin que ses idées soient partagées par d'autres partis politiques dans la mesure où elle est très majoritaire dans l'électorat. Néanmoins, dans la mesure où ces idées sur l'UE ne sont pas eurosceptiques, on peut affirmer qu'elles sont déjà

partagées par d'autres partis politiques en Hongrie (pas forcément reprises). Concernant le Jobbik, celui-ci représente pour le moment un mouvement qui compte un nombre important d'électeurs, sans pour autant que ce nombre soit très important face à la Fidesz-MPSz, de plus ses électeurs semblent être davantage concernés par les propositions du Jobbik sur les Roms et l'insécurité (JOBBIK, 2010). Certes, la remise en question du traité de Trianon (lien indirect avec l'UE) attire sûrement de nombreux électeurs, mais il ne s'agit clairement pas de l'aspect central du projet du Jobbik. Concernant une radicalisation de la sphère politique, on note que la Fidesz-MPSz a repris quelques thèmes au Jobbik, mais que les propositions de ce dernier sur l'UE n'ont pas été reprises par la Fidesz-MPSz. Ainsi, compte tenu de l'importance électorale de la Fidesz-MPSz, il ne semble pas que les idées du Jobbik qui sont très éloignées de celle de la Fidesz-MPSz (c'est le cas sur l'UE, mais pas sur l'insécurité) puissent être reprises par cette dernière. D'ailleurs, la Fidesz-MPSz a davantage essayé de séduire les électeurs du Jobbik à travers la mise en place d'un programme plus sécuritaire que d'un programme axé la contestation de l'UE (Alexandre-Collier & Jardin, 2009, p. 591-592). Ainsi, nous ne pensons pas que les idées du Jobbik concernant l'UE puissent être politiquement reprises en Hongrie, et ce à cause de la radicalité de celles-ci et de la position électorale qu'occupe actuellement le Jobbik (pas encore solidement ancré avec une large assiette électorale).

## **DISCUSSION COMPARATIVE**

Concernant leur présence possible au gouvernement, on note que les 5 partis politiques se divisent en quatre catégories (voir le tableau 6). Premièrement, on note que la Fidesz-MPSz a accès et peut accéder facilement au gouvernement de manière majoritaire et unique, et ce, compte tenu de ses résultats électoraux et de son expérience gouvernementale. Deuxièmement, il semble que le FPÖ et dans une moindre mesure le PS peuvent également accéder au gouvernement à travers la constitution d'une coalition (dans le cas du PS, celui-ci

devra maintenir d'importants résultats électoraux durant les prochaines années). Et ce, pour les mêmes raisons que la Fidesz-MPSz, sauf que leur poids électoral est plus faible, et ils ont moins d'expérience gouvernementale (surtout le PS). Troisièmement, il est clair que le FN ne peut pas accéder directement au gouvernement, mais peut y accéder indirectement à travers la reprise de ses idées politiques. Dans le cas du FN, cela s'explique principalement à travers le mode de scrutin et la faible emprise du parti aux niveaux local et régional. Enfin, quatrièmement, le Jobbik ne peut ni accéder directement ni indirectement au pouvoir. Et ce, car le parti est trop radical, car il manque d'expérience sur le plan politique (il s'agit d'un jeune parti), car le contexte politique hongrois ne le favorise pas et, car il a une trop faible représentation sur le plan local.

Tableau 6 : Résultat de notre analyse sur le type d'accession au pouvoir par le FPÖ, du PS, du FN, la Fidesz-MPSz, et le Jobbik

		Partis politiques				
Indicateurs		FPÖ	PS	FN	Fidesz-MPSz	Jobbik
Accession directe/indirecte	Présence possible au gouvernement (unique/coalition)	Non/Oui	Non/Oui	Non	Oui	Non
	Reprise possible des idées	Non	Oui	Oui	Non	Non
	Marginalisé et isolé politiquement	Non	Non	Non	Non	Oui
Résultats		Accession directe (gouvernement de coalition)	Accession directe et indirecte (gouvernement de coalition)	Accession indirecte	Accession directe (majoritaire (unique))	Pas d'accession directe ou indirecte

Concernant la possible reprise des idées de certains partis politiques, on note que les idées du FN sur l'UE peuvent être politiquement reprises par d'autres partis politiques, et ce, notamment en raison d'une forte demande de l'électorat sur ce sujet, et du besoin de certains partis politiques d'attirer ces électeurs. On note également que les idées du PS pourraient être reprises par d'autres partis politiques. Et ce, pour les mêmes raisons que le FN, même si dans

le cas du PS, cela est conditionné à une hausse ou un maintien de bons résultats électoraux et à la hausse de l'adhésion de l'électorat finlandais aux propositions du PS sur l'UE. Enfin, précisons que les idées du FPÖ, de la Fidesz-MPSz et du Jobbik sur l'UE ne semblent pas pouvoir être reprises par d'autres partis politiques, et ce, pour des raisons différentes. Dans le cadre du FPÖ, cela s'explique par la faible adhésion de l'électorat aux propositions sur l'UE faites par ledit parti et au fait qu'il n'y a jamais vraiment eu de précédents sur la question. Dans le cadre de la Fidesz-MPSz, le fait que le parti soit au gouvernement et politiquement majoritaire dans le pays peut difficilement augurer d'une possible reprise de ses positions sur l'UE par les différents partis d'opposition. Enfin, le Jobbik représente le cas inverse de celui de la Fidesz-MPSz, et ce, car le parti est totalement isolé politiquement et que la Fidesz-MPSz n'a aucun intérêt à reprendre les positions du Jobbik concernant l'UE dans la mesure où électoralement elles sont assez peu porteuses (seule une part de l'électorat du Jobbik y adhère complètement, la grande majorité étant plus préoccupée par la situation des Roms et de l'insécurité).

## CONCLUSION

Ce mémoire a élaboré une proposition d'architecture de l'opposition partisane à l'Intégration européenne en trois points : la nature de l'opposition en prenant en compte l'aspect politique et économique, l'intensité de cette opposition à travers les concepts d'euroscpticisme et d'europhobie et le type d'accession au pouvoir en conceptualisant une accession directe et une accession indirecte.

Trois enseignements importants sont à tirer de l'analyse comparative de la nature et degré d'opposition partisane à l'UE à partir des cas d'études des partis du Freiheitliche Partei Österreichs en Autriche, du Perussuomalaiset en Finlande, du Front National en France, du Fialat Demokraták Szövetsége-Magyar Polgári Szövetség et du Jobbik Magyarországért Mozgalom en Hongrie. Ils sont résumés dans le Tableau 7.

Premièrement, l'analyse de la nature de l'opposition a révélé une hétérogénéité encore plus importante que postulée. L'analyse a permis de montrer qu'il n'existe pas une, mais des oppositions à l'Union européenne qui se partagent de manière assez égale entre la sphère politique et la sphère économique. Cette grille de lecture permet de catégoriser de manière plus précise les oppositions à l'UE tout en les isolant. L'UE clive les partis politiques sur deux principaux aspects, dont il serait nécessaire d'approfondir les diverses causes et facteurs nationaux qui entraînent ces deux types d'oppositions. De plus, ayant connaissance de la nature des oppositions à l'UE, il est désormais possible de réfléchir à la conséquence que des changements sur ces deux aspects pourraient entraîner pour les partis étudiés et au sein de leur pays. Il est apparu que le FPÖ ne s'oppose que faiblement à l'UE sur le plan politique et économique et que la Fidesz-MPSz ne s'oppose pas à l'UE. En revanche, comme nous le pensions, le Jobbik s'oppose principalement à l'UE sur le plan politique, le PS sur le plan économique et le FN sur les deux plans.

Tableau 7 : Récapitulatif des effets pour les partis étudiés et la position du pays vis-à-vis de l'UE

Partis politiques	Nature de l'opposition	Degré d'opposition	Accession directe ou indirecte au pouvoir
FPÖ	Faible économique et politique	Faible eurosceptique	Directe (limité)
PS	Forte économique	Fortement eurosceptique	Directe (limité) et indirecte
FN	Politique et économique	Fortement eurosceptique	Indirecte
Fidesz-MPSz	Pas d'opposition	Pas d'opposition	Directe (unique)
Jobbik	Politique	Europhobe	Pas d'accession possible

	Résultat : dimension inexistante - faible
	Résultat : dimension moyenne - forte
	Résultat : dimension très forte – extrême

Deuxièmement, l'analyse des degrés d'opposition apporte un constat presque similaire à celui de la nature des oppositions à l'UE. Les degrés d'opposition varient de manière significative entre les partis politiques et les pays. La radicalité de certains partis augmente l'intensité de leur opposition et il semble que le contexte électoral, économique, identitaire et politique participe à cette radicalité. Notre hypothèse de recherche n'est pas radicalement à rejeter, car certes, le FPÖ, le PS et le FN sont des partis eurosceptiques, néanmoins, le FPÖ est faiblement eurosceptique alors que le PS et le FN sont fortement eurosceptiques. Concernant la Fidesz-MPSz et le Jobbik, on note que conformément à notre hypothèse, le premier ne s'oppose pas à l'UE et le second peut être qualifié de parti europhobe.

Troisièmement, notre catégorisation des possibilités d'accession au pouvoir de manière directe et indirecte démontre une certaine disparité entre les pays et les partis étudiés. La part de l'électorat s'opposant à l'UE, le contexte politique et institutionnel, ainsi que le mode de scrutin semble favoriser certains partis plus que d'autres. L'analyse permet de comprendre les limites sur le plan politique que pourraient rencontrer les partis qui s'opposent

à l'UE ou les idées de ces partis. Notre hypothèse de recherche n'est pas à rejeter, et ce, car le FPÖ et le PS pourraient accéder au gouvernement à travers une coalition, et car le FN et le Jobbik ne pourraient pas accéder directement au gouvernement. Notons que la Fidesz-MPSz ne s'inclutait pas dans cette dynamique. Concernant la possibilité d'accéder indirectement au gouvernement, on note qu'à la différence de notre hypothèse nous sommes capables d'affirmer que seules les idées du FN et du PS pourraient être reprises par d'autres partis politiques. Cela n'est pas le cas du FPÖ et du Jobbik, et cela ne s'appliquait pas à la Fidesz-MPSz.

Tout mémoire a ses limitations qu'il faut reconnaître. Empiriquement notre analyse aurait pu être davantage exhaustive. Dans le cadre d'un mémoire, il n'était pas possible d'étudier davantage de partis politiques dans l'analyse comparative. Si la sélection des cas s'est faite de manière rigoureuse, les limites dans les ressources à disposition ont fait que seul un échantillon de partis politiques a pu être étudié ici. De plus, nous avons analysé les programmes politiques dans une autre langue (anglais) que leur langue originale, ainsi, la radicalité du discours a pu être atténuée entre les deux versions des programmes (langue originale et langue anglaise). Malgré ces limitations quasi inhérentes au travail de recherche réalisé au niveau du M.A., ce mémoire apporte une contribution sur le plan théorique à travers la création d'un nouveau cadre analytique concernant la classification de l'opposition à l'intégration européenne et sur le plan empirique à travers la mise en lumière de certaines données concernant des partis peu étudiés (comme le Perussuomalaiset et le Jobbik Magyarországrt) et la classification inédite de l'opposition à l'intégration européenne des cinq partis étudiés dans ce mémoire.

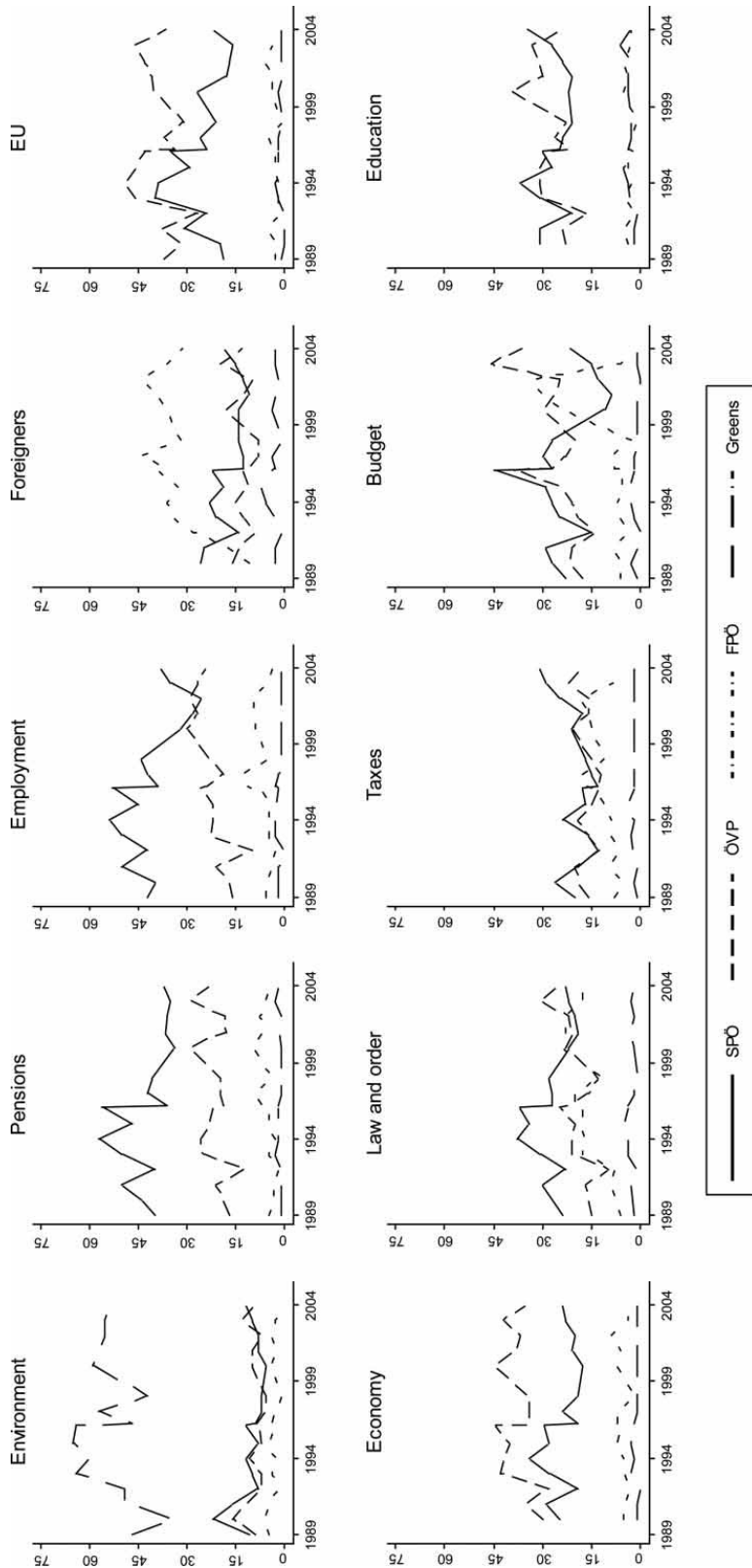
La question se pose d'évaluer l'évolution de l'opposition partisane dans le futur et l'impact de son hétérogénéité dans sa nature et son degré. Concernant la nature des oppositions à l'UE, il est possible de concevoir que l'UE peut évoluer sur le plan politique et économique. Ainsi, il pourrait y avoir une hausse ou une baisse de l'intrusion de l'UE dans les

politiques nationales et une hausse ou une baisse de la croissance économique dans l'ensemble des pays de l'UE. En fonction de ces différentes dynamiques et en prenant en compte les degrés d'opposition à l'UE ainsi que les possibilités d'accession au pouvoir, les conséquences sur les partis étudiés et leur pays pourraient être très variées. Ainsi, nous pouvons nous demander si ces dynamiques pourraient conduire à une augmentation ou une diminution de l'opposition des partis étudiés et à amélioration ou à une détérioration des relations de leur pays vis-à-vis de l'UE ? Compte tenu des résultats obtenus dans ce mémoire (tableau 7), nous pouvons également nous demander si ce ne sont pas uniquement les positions du PS et de la Finlande et du FN et de la France qui serait sujette à des modifications ?

Pour aller plus loin, les résultats de ce mémoire permettent de soulever une question de plus grande envergure, attrayante davantage aux impacts futurs que les décisions de l'UE pourraient avoir sur les partis étudiés et leur pays. L'opposition à l'UE doit être comprise et analysée comme étant dynamique et non statique. Ainsi, les oppositions vont fluctuer en réaction aux décisions politiques prises par les acteurs nationaux et européens concernant l'UE, ainsi qu'en réaction à la conjoncture économique et politique sur le plan national. La nature des oppositions à l'UE démontre qu'un schéma d'analyse binaire peut être mis en place pour comprendre le futur positionnement des partis politiques étudiés et indirectement de leur pays vis-à-vis de l'UE. Sans faire de la futurologie, il semble possible de définir des hypothèses de recherches qui permettraient de comprendre les futures dynamiques attrayantes à la contestation de l'UE de manière générale. En poussant la réflexion et en systématisant les analyses des futurs positionnements des pays de l'UE vis-à-vis de l'Union, il serait également possible de prendre le pouls politique de la contestation à l'UE dans l'ensemble des pays membres et ainsi de définir les conséquences générales qu'entraîneraient certaines décisions politiques sur le plan européen.

# ANNEXE

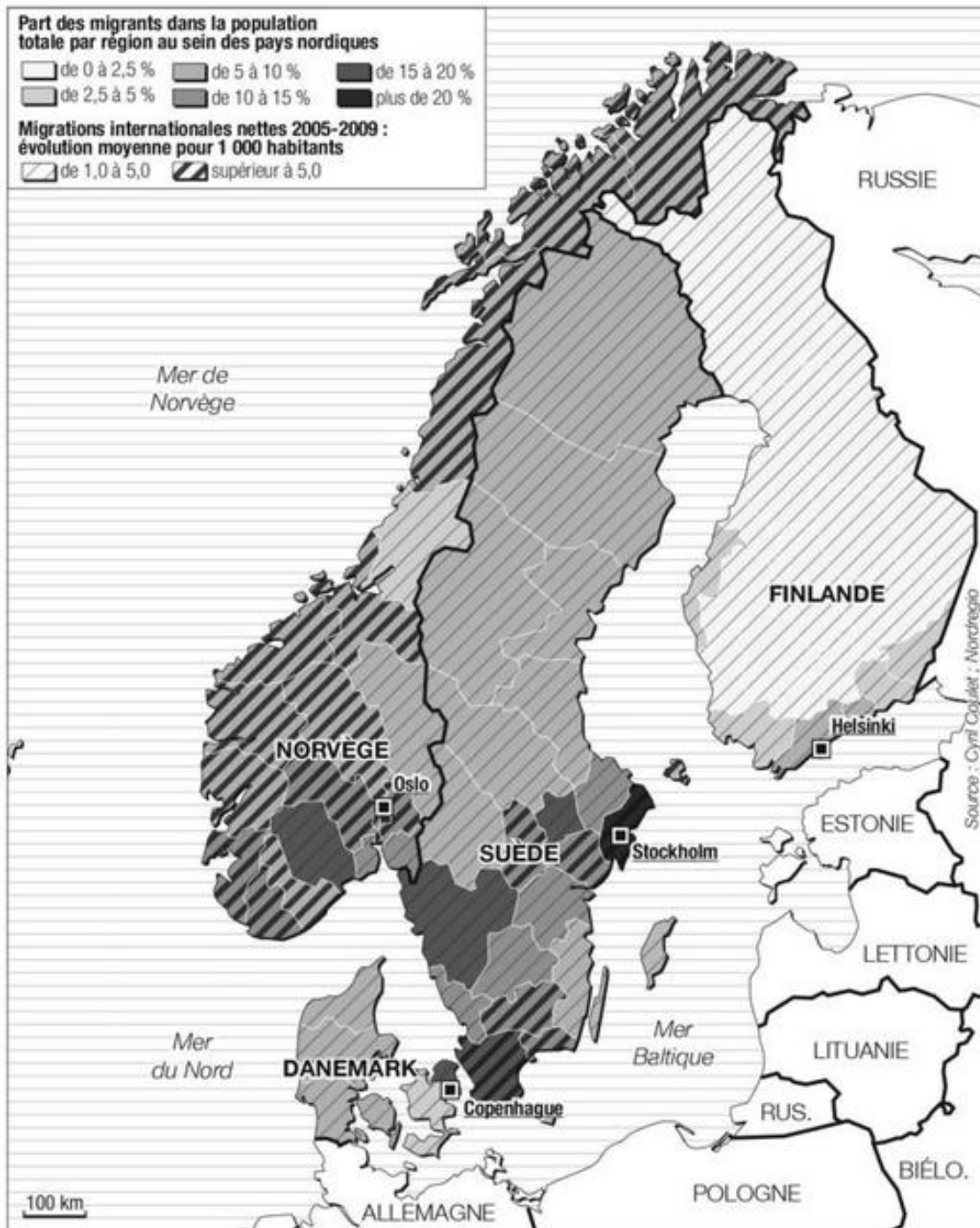
Figure 1 : Compétences des différents partis autrichiens sur 10 sujets.



Source : Meyer et Müller, (2013), p. 493.

## ANNEXE II

Illustration 1 : La part des migrants dans la population totale dans les régions des pays nordiques



Source : Coulet, 2012, p. 91, reprenant : Nordregio et Cyril Coulet

## BIBLIOGRAPHIE

Ablonczy, B. & Ablonczy, B. (2012). « L'extrême droite en Hongrie. Racines, culture, espace », *Hérodote*, No. 144, p. 38-59.

Aichholzer, J., Kritzing, S., Wagner, M., & Zeglovits, E. (2014). "How has Radical Right Support Transformed Established Political Conflicts? The Case of Austria", *West European Politics*, Vol. 37, No. 1, p. 113-137.

Alexandre-Collier, A. & Jardin, X. (2009). « La nouvelle carte électorale du conservatisme européen », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 16, p. 583-594.

Alidières, B. (2012). « Les temps du vote Front national et de ses représentations », *Hérodote*, No. 144, p. 18-37.

Anonyme. (2012). « France's National Front Dédiabolisation », *economist.com*, [En ligne]. (<http://www.economist.com/node/21560280>). Page consultée le 16 mars 2014.

Anonyme, (2013a). « Uutiset Poliitikka Vihreiden ja perussuomalaisten jäsenmäärät vahvassa nousussa », *hs.fi*, [En ligne]. (<http://www.hs.fi/politiikka/Vihreiden+ja+perussuomalaisten+j%C3%A4senm%C3%A4%C3%A4r%C3%A4t+vahvassa+nousussa/a1364692661448>). Page consultée le 15 mars 2014.

Anonyme. (2013b). « DENMARK Folketinget (The Danish Parliament) : Last elections », *ipu.org*, [En ligne]. ([http://www.ipu.org/parline/reports/2087\\_E.htm](http://www.ipu.org/parline/reports/2087_E.htm)). Page consultée le 8 février 2015.

Anonyme, (2014). « Kurz: "FP-Verbrechen an Steuerzahler" VP-Minister Kurz spricht in ÖSTERREICH über Hypo und VP-Probleme », *oe24.at*, [En ligne]. (<http://www.oe24.at/oesterreich/politik/Kurz-FP-Verbrechen-an-Steuerzahler/132520643>). Page consultée le 15 mars 2014.

Backes, U. & Moreau, P. *The Extreme Right in Europe: Current Trends and Perspectives*, Gottingen, Vandenhoeck & Rupprecht, 2011, 473 p.

Batory, A. (2001). "Hungarian party identities and the question of European integration", *Sussex European Institute*, No. 49, p. 5-34.

Beichelt, T. (2005) « L'Europe à reculons? », *Terrains & travaux*, No. 8, p. 109-133.

Bernard, M. (2007). « Le Pen, un provocateur en politique (1984-2002) », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, No. 93, p. 37-45.

Benoit, K. & Laver, M. *Party Policy in Modern Democracies*. London, Routledge, 2006, 291 p.

Camus, J-Y. (1996). « Chapitre 1. Origine et formation du front national (1972-1981) », in Nonna Mayer et Pascal Perrineau (dir), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po : Références, p. 17-36.

Chazot, S. (2012). « Présidentielle : Hollande chasse sur les terres du FN », *francesoir.fr*, [En ligne]. (<http://www.francesoir.fr/actualite/politique/hollande-chasse-sur-les-terres-du-fn-177199.html>). Page consultée le 20 mars 2014.

Chebel D'Appollonia, A. *Les frontières du racisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, 106 p.

Chiche, J. & De Boissieu, L. (2009). « 3. Dossier documentaire », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 16, p. 737-776.

Christensen, D. A. (1996). « The left-wing opposition in Denmark, Norway and Sweden: Cases of Europhobia? » *West European Politics*, vol. 19, p. 525–546.

Collot, P-A. (2013). « Difficulté contre-majoritaire et usage impérieux du pouvoir constituant dérivé au regard de la quatrième révision de la Loi fondamentale de Hongrie », *Revue française de droit constitutionnel*, No. 96, p. 789-812.

Coulet, C. (2012). « Les droites extrêmes et populistes dans les pays nordiques », *Hérodote*, No. 144, p. 77-98.

DAILY NEWS. 2013. « Fidesz – Hungarian Civic Union », *dailynewshungary.com*, [En ligne]. (<http://dailynewshungary.com/fidesz-hungarian-civic-union/>). Page consultée le 17 mars 2014.

Deak, A. (2011). « Hongrie : des stratégies dans le tuyau », *Outre-Terre*, No. 27, p. 165-176.  
De Teyssier, F. & Baudier, G. *La construction de l'Europe*, P.U.F, Que sais-je?, Paris, 2005, 128 p.

DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE. (2013). « Comment se définit l'Union européenne? », *vie-publique.fr*, [En ligne]. (<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/definition/qu-est-ce-que-union-europeenne.html>). Page consultée le 16 février 2014.

Dupoirier, E. (2009). « L'eupéanisation des élections européennes? Ce que nous apprennent les élections de juin 2009 », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 16, p. 531-544.  
Everaert, B. (2014). « Le FN a réussi sa dédramatisation », *lecho.be*, [En ligne]. ([http://www.lecho.be/actualite/economie\\_politique\\_europe/Le\\_FN\\_a\\_reussi\\_sa\\_dedramatisation.9466176-3323.art?ckc=1](http://www.lecho.be/actualite/economie_politique_europe/Le_FN_a_reussi_sa_dedramatisation.9466176-3323.art?ckc=1)). Page consultée le 16 mars 2014.

FIDESZ. (2009). « A vision for Europe », *static.fidesz-eu.dream.hu*, [En ligne]. (<http://static.fidesz-eu.dream.hu/media/1/9/4/2/1942.pdf>). Page consultée le 17 février 2014.

FIDESZ. (2010). « Nemzeti ügyek politikája », *static.fidesz.hu*, [En ligne]. ([http://static.fidesz.hu/download/481/nemzeti\\_ugyek\\_politikaja\\_8481.pdf](http://static.fidesz.hu/download/481/nemzeti_ugyek_politikaja_8481.pdf)). Page consultée le 17 mars 2014.

FN. (2012a) « Notre projet : Programme politique du Front National », *frontnational.com*, [En ligne]. (<http://www.frontnational.com/pdf/Programme.pdf>). Page consultée le 17 février 2014.

FN. (2012b). « MON PROJET POUR LA FRANCE ET LES FRANÇAIS », *frontnational.com*, [En ligne]. ([http://www.frontnational.com/pdf/projet\\_mlp2012.pdf](http://www.frontnational.com/pdf/projet_mlp2012.pdf)). Page consultée le 16 mars 2014.

FPÖ. (2011). « Party Programme of the Freedom Party of Austria (FPÖ) », *fpoe.at*, [En ligne]. ([http://www.fpoe.at/fileadmin/Content/portal/PDFs/2012/2012\\_parteiprogramm\\_englisch\\_web.pdf](http://www.fpoe.at/fileadmin/Content/portal/PDFs/2012/2012_parteiprogramm_englisch_web.pdf)). Page consultée le 16 février 2014.

FRANCE 24. (2013). « Mélenchon accuse Valls de "chasser sur les terres" du Front National », *france24.com*, [En ligne]. (<http://www.france24.com/fr/20130818-melenchon-accuse-valls-chasser-terres-le-pen-parti-de-gauche-front-national-hollande/>). Page consultée le 20 mars.

FRANCE DIPLOMATIE. (2013). « Composition du gouvernement de la République de Hongrie », (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/hongrie/presentation-de-la-hongrie/article/composition-du-gouvernement-1014>). Page consultée le 17 mars 2014.

FRANCE DIPLOMATIE. (2014). « Composition du gouvernement de la République d'Autriche », *diplomatie.gouv.fr*, [En ligne]. (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/autriche/presentation-de-l-autriche/article/composition-du-gouvernement>). Page consultée le 14 mars 2014.

FONDATION ROBERT SCHUMAN. (2013). " Élections législatives en Autriche : vers un renouvellement de la grande coalition? », *lecercle.lesechos.fr*, [En ligne]. (<http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/international/europe/221179032/elections-legislatives-autriche-vers-renouvellement->). Page consultée le 20 mars 2014.

Gaboulaud, A. (2012). « Les partis politiques, revue d'effectifs », *lejdd.fr*, [En ligne]. (<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Combien-de-militants-comptent-les-principaux-partis-politiques-446867>). Page consultée le 16 mars 2014.

Gabel, M. (1998). *Interests and Integration: Market Liberalization, Public Opinion, and European Union*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 176 p.

Geyer, R. & Swank, D. (1997). "Rejecting the European Union: Norwegian social democratic opposition to the EU in the 1990s". *Party Politics*, vol. 19, p. 549–562.

GOUVERNEMENT DU CANADA. (2014). « Fiche documentaire : Hongrie », *canadainternational.gc.ca*, [En ligne]. ([http://www.canadainternational.gc.ca/hungary-hongrie/bilateral\\_relations\\_bilaterales/fs\\_hungary-hongrie\\_fd.aspx?lang=fra](http://www.canadainternational.gc.ca/hungary-hongrie/bilateral_relations_bilaterales/fs_hungary-hongrie_fd.aspx?lang=fra)). Page consultée le 17 mars 2014.

Gouzy, J-P. (2012). « La vie politique en Europe et dans le monde », *L'Europe en Formation*, No. 364, p. 435-459 .

Green-Pedersen, C. & Krogstrup, J. (2008). « Immigration as a political issue in Denmark and Sweden ». *European Journal of Political Research*, 47 :5, p. 610-634.

Guay, J-H. (dir). (2014a). « Perspective Monde : Finlande », *perspective.usherbrooke.ca*, [En ligne]. (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPays?codePays=FIN&langue=fr>). Page consultée le 20 mars 2014.

Guay, J-H. (dir). (2014b). « Perspective Monde : France », *perspective.usherbrooke.ca*, [En ligne]. (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPays?codePays=FRA&langue=fr>). Page consultée le 20 mars 2014.

Guay, J-H. (dir). (2014c). « Perspective Monde : Hongrie », *perspective.usherbrooke.ca*, [En ligne]. (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPays?codePays=HUN&langue=fr>). Page consultée le 20 mars 2014.

Halikiopoulou, D., Nanou, K. & Vasilopoulou, S. (2012). "The paradox of nationalism: The common denominator of radical right and radical left euroscepticism ». *European Journal of Political Research*, Vol. 51, p. 504–539.

Harmsen, R., & Spiering, M. (2005). *Introduction: Euroscepticism and the Evolution of European Political Debate*, in R. Harmsen & M. Spiering (Eds.), *Euroscepticism: Party politics, national identity and European integration*. Amsterdam, Rodopi, 290 p.

Heiss, J. (1684). « Französische Übersetzung des IPO von Johann Heiss (1684) ». *pax-westphalia.de*, [En ligne]. ([http://www.pax-westphalia.de/ipmipo/pdf/o\\_1684fz-heiss.pdf](http://www.pax-westphalia.de/ipmipo/pdf/o_1684fz-heiss.pdf)). Page consultée le 5 février 2014.

Henderson, K. (2001). "Euroscepticism or Europhobia: Opposition attitudes to the EU in the Slovak Republic ». *Sussex European Institute*, N. 50, p. 1-30.

Hermet, G. (2012). « Permanences et mutations du populisme », *Critique*, No. 776-777, p. 62-74.

Hooghe, L. (2007). « What Drives Euroskepticism? ». *European Union Politics*, vol. 8, No. 1, p. 5-12.

Huet, S. (2012). « Débats sur la réduction du nombre de parlementaires », *elections.lefigaro.fr*, [En ligne]. (<http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/03/30/01039-20120330ARTFIG00609-debats-sur-la-reduction-du-nombre-de-parlementaires.php>). Page consultée le 16 mars 2014.

JOBBIK. (2010). "RADICAL CHANGE for national self-determination and social justice : A guide to Jobbik's parliamentary electoral manifesto », *jobbik.com*, [En ligne]. (<http://jobbik.com/sites/default/files/Jobbik-RADICALCHANGE2010.pdf>). Page consultée le 17 mars 2014.

Kite, C. (1996). *Scandinavia faces EU: Debates and decisions on Membership 1961–1994*. Umea: Umea University, 251 p.

Kovacs, C. (1998). « La Fidesz : des jeunes démocrates passés à droite. La mutation politique de jeunes plutôt gauchistes prêts à tout pour arriver au pouvoir », *liberation.fr*, [En ligne]. ([http://www.liberation.fr/monde/1998/05/26/la-fidesz-des-jeunes-democrates-passes-a-droite-la-mutation-politique-de-jeunes-plutot-gauchistes-pr\\_237058](http://www.liberation.fr/monde/1998/05/26/la-fidesz-des-jeunes-democrates-passes-a-droite-la-mutation-politique-de-jeunes-plutot-gauchistes-pr_237058)). Page consultée le 16 mars 2014.

Kovacs, S. (2012). « Un fidèle d'Orban à la présidence hongroise », *lefigaro.fr*, [En ligne]. (<http://www.lefigaro.fr/international/2012/05/01/01003-20120501ARTFIG00185-un-fidele-d-orban-a-la-presidence-hongroise.php>). Page consultée le 17 mars 2014.

Kopecky, P. & Mudde, C. (2002). "The Two sides of Euroscepticism: Party positions on European Integration in East Central Europe" *European Union Politics* , Vol. 3, No. 3. p. 297-326.

Kraler, A. (2003). « Les élections autrichiennes de novembre 2002 : de l'extrême droite au national-populisme », *Revue internationale et stratégique*, No. 50, p. 113-122.

Kritzinger, S. & Michalowitz, I. (2005). « Party position changes through EU membership? the (non-)europeanisation of Austrian, Finish and Swedish political parties », *Politique européenne*, No. 16, p. 19-51 .

Krizanova, E. (2013). *How did the different approaches towards the EU originate and evolve in the politically and culturally similar countries? Case study of Slovakia and Czech Republic*. Roskilde, Roskilde University, Department of Society and Globalisation, Master Thesis, 78 p.

LA REDACTION DE RTL.FR. (2013). « Municipales 2014 : le Front national se lance dans la campagne, en espérant gonfler son nombre d'élus », *rtl.fr*, [En ligne]. (<http://www.rtl.fr/actualites/info/politique/article/municipales-2014-le-front-national-se-lance-dans-la-campagne-en-esperant-gonfler-son-nombre-d-elus-7766893167>). Page consultée le 16 mars 2014.

Lansford, T. *Political Handbook of the World 2012*, Washington, CQ Press, 2012, 1968 p.

LAROUSSE. « eurosceptique », *larousse.fr*, [En ligne]. (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/eurosceptique/31736>). Page consultée le 16 février 2014.

Le Berre, T. (2013). « Droit du sol : l'UMP chasse sur les terres du FN », *marianne.net*, [En ligne]. ([http://www.marianne.net/Droit-du-sol-l-UMP-chasse-sur-les-terres-du-FN\\_a233236.html](http://www.marianne.net/Droit-du-sol-l-UMP-chasse-sur-les-terres-du-FN_a233236.html)). Page consultée le 20 mars 2014.

Leboutte, R. *Histoire économique et sociale de la construction européenne*. Bruxelles, P.I.E Peter lang, 2008, 717 p.

Leclerc, J-M. (2012). « Nicolas Sarkozy menace de sortir de Schengen », *elections.lefigaros.fr*, [En ligne]. (<http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/03/11/01039-20120311ARTFIG00230-sarkozy-menace-de-sortir-de-schengen.php>). Page consultée le 20 mars 2014.

Leconte, C. (2006). « L'Union européenne et la question du patriotisme constitutionnel : les enseignements de l'affaire Haider », *Politique européenne*, No. 19, p. 95-115.

Leconte, C. (2011). « Opinions et partis européens face à la crise de l'Union monétaire », *Politique étrangère*, 4:2011, p. 785-797.

LE MONDE.FR. (2011). « Marine Le Pen devient officiellement présidente du Front national », *lemonde.fr*, [En ligne]. ([http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/01/16/marine-le-pen-officiellement-elue-presidente-du-fn\\_1466281\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/01/16/marine-le-pen-officiellement-elue-presidente-du-fn_1466281_823448.html)). Page consultée le 16 mars 2014.

LE MONDE.FR. (2012a). « Marine Le Pen veut incarner "la véritable opposition" », *lemonde.fr*, [En ligne]. ([http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/07/marine-le-pen-veut-incarner-la-veritable-opposition\\_1696818\\_1471069.html](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/07/marine-le-pen-veut-incarner-la-veritable-opposition_1696818_1471069.html)). Page consultée le 15 mars 2014.

LE MONDE.FR. (2012b). « Au moins deux députés pour le Front national », *lemonde.fr*, [En ligne]. ([http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/06/17/au-moins-deux-deputes-pour-le-front-national\\_1720016\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/06/17/au-moins-deux-deputes-pour-le-front-national_1720016_823448.html)). Page consultée le 16 mars 2014.

LE MONDE. (2013). « Le Front national, parti d'extrême droite », *lemonde.fr* [En ligne]. ([http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/10/04/le-front-national-parti-d-extreme-droite\\_3489871\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/10/04/le-front-national-parti-d-extreme-droite_3489871_3232.html)). Page consultée le 15 mars 2014.

Leparmentier, A. (2012). "Ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix, mais la paix qui a fait l'Europe". *lemonde.fr*, [En ligne]. (<http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/10/12/ce-n-est>

[pas-l-europe-qui-a-fait-la-paix-mais-la-paix-qui-a-fait-l-europe\\_1774904\\_3214.html](http://www.lesechos.fr/actualite/europe/1774904-3214.html)). Page consultée le 5 février 2014.

LEXPRESS.FR. (2011). « Finlande: les nationalistes percent », *lexpress.fr*, [En ligne]. ([http://www.lexpress.fr/actualite/monde/finlande-les-nationalistes-percent\\_983801.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/finlande-les-nationalistes-percent_983801.html)). Page consultée le 15 mars 2014.

Nagy, A-B., Boros, T. & Varga, Á. (2012). « Right-wing Extremism in Hungary », *library.fes.de*, [En ligne]. (<http://library.fes.de/pdf-files/id-moe/09566.pdf>). Page consultée le 19 mars 2014.

Neumayer, L. (2012). « Dépasser Trianon », *Politique européenne*, No. 37, p. 102-131.  
Marian, M. (2013). « Défis et dangers de la progression du Front national », *Esprit*, 11/ 2013, p. 125-128.

Marks, G. & Wilson, C. J. (2000). "The past in the present: A cleavage theory of party response to European integration". *British Journal of Political Science*, vol. 30, p. 433–459.

Mauret, N. (2013). « Politique Les 23 et 30 mars, les premières élections depuis le retour de la gauche au pouvoir », *dna.fr*, [En ligne]. (<http://www.dna.fr/politique/2013/12/12/municipales-100-jours-pour-convaincre>). Page consultée le 16 mars 2014.

Meret, S. (2009). *The Danish People's Party, the Italian Northern League and the Austrian Freedom Party in a Comparative Perspective: Party Ideology and Electoral Support*. Aalborg, Aalborg University, Institute of History and International Social Studies AMID, Academy for Migration Studies in Denmark, PhD dissertation, 322 p.

Meyer, T. M. & Müller, W. C. (2013). "The Issue Agenda, Party Competence and Popularity: An Empirical Analysis of Austria 1989–2004", *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*, Vol. 23, No. 4, p. 484-500.

Mischi, J. & Weisbein, J. (2004). « L'Europe comme cause politique proche? Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local », *Politique européenne*, No. 12, p. 84-104.

OFFICE FOR DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND HUMAN RIGHTS. (2013). "Republic of Austria : Parliamentary election 29 September 2013 », *osce.org*, [En ligne]. (<http://www.osce.org/odihr/elections/109995>). Page consultée le 14 mars 2014.

OXFORD DICTIONARIES. (2014). « Europhobe », *oxforddictionaries.com*, [En ligne]. (<http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/Europhobe>). Page consultée le 4 février 2014.

Perrineau, P. (2002). « La montée des droites extrêmes en Europe ». *Études*, Vol. 397. p. 605 - 613.

PERUSSUOMALAISET. (2011). "Fit for the finns - The finns party's election programme for the parliamentary election 2011 ». *perussuomalaiset*, [En ligne]. ([http://www.perussuomalaiset.fi/wp-content/uploads/2013/04/Perussuomalaisten\\_eduskuntavaaliohjelman\\_2011-english\\_summary\\_2.0.pdf](http://www.perussuomalaiset.fi/wp-content/uploads/2013/04/Perussuomalaisten_eduskuntavaaliohjelman_2011-english_summary_2.0.pdf)). Page consultée le 16 février 2014.

PERUSSUOMALAISET. (2013). « Finns Party – In English », *perussuomalaiset*, [En ligne]. (<http://www.perussuomalaiset.fi/kielisivu/in-english/>). Page consultée le 15 mars 2014.

PERUSSUOMALAISET. (2014). « The EU Parliament Election Program 2014 », *perussuomalaiset*, [En ligne]. ([http://www.perussuomalaiset.fi/wp-content/uploads/2013/04/EU\\_ELECTION\\_PROGRAMME\\_2014\\_v1.pdf](http://www.perussuomalaiset.fi/wp-content/uploads/2013/04/EU_ELECTION_PROGRAMME_2014_v1.pdf)). Page consultée le 9 février 2015.

Petrovic, L. (2004). « « Hongrie 2003-2004 » En bonne santé malgré quelques remous », *Le Courrier des pays de l'Est*, No. 1044, p. 81-98.

Petrovic, L. (2006). « « Hongrie 2005-2006 » Vers un nouveau train de réformes et la rigueur financière », *Le Courrier des pays de l'Est*, No. 1056, p. 58-74.

Pluchon, B. & Richard, J. (2010). « Les roms et les gens du voyage dans l'impasse : entre espace européen et cadre national », *Archives de politique criminelle*, No. 32, p. 107-122.

Reinhard, H. (2004). "Salvation and villain : the role of Europe in Austrian politics and the rise of the radical right », *Politique européenne*, No. 14, p. 165-187.

Reynié, D. (2011). « Le tournant ethno-socialiste du Front national », *Études*, Tome 415, p. 463-472.

REPUBLIK ÖSTERREICH PARLAMENT. (2013). « Zusammensetzung des Bundesrates seit 1945 », *parlament.gv.at*, [En ligne]. (<http://www.parlament.gv.at/ WWER /BR /Mandate1945/>). Page consultée le 14 mars 2014.

Rovny, J. (2004). "Conceptualising Party-based Euroscepticism: Magnitude and Motivations ». *Collegium*, No. 29, p. 31-47.

Rozier, S. (2006). « À propos du Front national. Du mauvais usage du terme « populiste » », *Mouvements*, No. 43 , p. 165-166 .

Sanomat, T. (2013). "Eduskuntapuolueisiin kuuluu 300 000 suomalaista – vain pikkupuolueet kasvavat », *ts.fi*, [En ligne]. (<http://ts.fi/uutiset/kotimaa/474016/Eduskuntapuolueisiin+kuuluu+300+000+suomalaista++vain+pikkupuolueet+kasvat>). Page consultée le 15 mars 2014.

Schreiber, T. (2012). « Nomenklatura 2012 : les nouveaux décideurs », *Politique étrangère*, 2012/3, Automne, p. 551-560.

Schneider, V. (1996). « A Sarcelles, le député RPR chasse sur les terres du FN. Pierre Lellouche a choisi de radicaliser son discours pour gagner les voix des lepénistes en 1998 », *liberation.fr*, [En ligne]. ([http://www.liberation.fr/evenement/1996/05/02/a-sarcelles-le-depute-rpr-chasse-sur-les-terres-du-fn-pierre-lellouche-a-choisi-de-radicaliser-son-d\\_172717](http://www.liberation.fr/evenement/1996/05/02/a-sarcelles-le-depute-rpr-chasse-sur-les-terres-du-fn-pierre-lellouche-a-choisi-de-radicaliser-son-d_172717)). Page consultée le 20 mars 2014.

SENAT. (2014). « Liste des sénateurs par groupes politiques », *senat.fr*, [En ligne]. (<http://www.senat.fr/senateurs/grp.html>). Page consultée le 16 mars 2014.

Sperber, D. *La contagion des idées : Théorie naturaliste de la nature*, Paris, Odile Jacob, 1996, 243 p.

Smith, Damon L. (2014). *Jobbik: a better Hungary at the cost of Europe*, Naval Postgraduate School, Master Thesis, 83 p.

Stawarska, R. (1999). “EU enlargement from the Polish perspective”. *European Journal of Public Policy*, Vol. 6, N. 5, p. 822–838.

Szálkai, K. (2012). « Is the governing party of Hungary really an anti-EU party? », *futurechallenges.org*, [En ligne]. (<http://futurechallenges.org/local/is-the-governing-party-of-hungary-really-an-anti-eu-party/>). Page consultée le 17 mars 2014.

Szczerbiak, A. (2000). “Polish public opinion: Explaining declining support for EU membership”. *Journal of Common Market Studies*, Vol. 39, N. 1, p. 105–122.

Szczerbiak, A. & Taggart, P. (2000). “Opposing Europe: Party systems and opposition to the Union, the Euro and Europeanisation”, *Sussex European Institute*, No. 36, p. 1-19.

Taggart, P. (1998). “A touchstone of dissent: Euroscepticism in contemporary Western European party systems”. *European Journal of Political Research*, vol. 33, p. 363–388.

Taggart, P. & Szczerbiak, A. (2001). « Parties, Positions and Europe: Euroscepticism in the EU Candidate States of Central and Eastern Europe ». *Sussex European Institute*, No. 46, p. 1-38.

Taggart, P. & Szczerbiak, A. (2002). « The Party Politics of Euroscepticism in EU Member and Candidate States ». *Sussex European Institute*, No. 50, p. 1-45.

Taggart, P. & Szczerbiak, A. (2004). “Contemporary Euroscepticism in the party systems of the European Union candidate states of Central and Eastern Europe”, *European Journal of Political Research*, vol.43, p. 1–27.

Taggart, P. & Szcerbiak, A. (2013). « Coming in from the cold? Euroskepticism, government participation and party position on Europe ». *Journal of Common Market Studies*, 51 :1, p. 17–37.

Topping, A. (2010). « UK election results: Ukip fails to secure seats ». *theguardian.com*, [En ligne]. (<http://www.theguardian.com/politics/2010/may/07/ukip-election-results>). Page consultée le 8 février 2015.

Tóth, J. (2010). « Chapitre 9 - Entre politique étrangère et politique intérieure : La « politique de diaspora » de la Hongrie », in Stéphane Dufoix et al.(dir), *Loin des yeux, près du cœur*, Paris, Presses de Sciences Po : Académique, p. 221-238.

U.S. DEPARTMENT OF STATE. (2004). « Austria », *state.gov*, [En ligne]. (<http://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2004/35439.htm>). Page consultée le 20 mars 2014.

Van Biezen, I., Mair, P. & Poguntke, T. (2012). « Going, going,... gone? The decline of party membership in contemporary Europe", *European Journal of Political Research*, Vol. 51, N. 1, p. 24–56.

Vasilopoulou, S. (2009). "Varieties of Euroscepticism: The Case of the European Extreme Right ». *Journal of Contemporary European Research*, Vol. 5, No. 1, p. 3-23.

Vasilopoulou, S (2011). "European Integration and the Radical Right: Three Patterns of Opposition ». *Government and Opposition*, Vol. 46, No. 2, p. 223-244.

Vasseur- Desperriers, J. *Les droites en France*, Paris, PUF, Que sais-je?, 2006, 128 p.

Williams, C. & Spoon, J. (2015). « Differentiated party response: The effect of Euroskeptic public opinion on party positions ». *European Union Politics*, 0(0), p. 1-19.